

Rapport annuel 2017



Rapport annuel 2017

© Industrie du bois Suisse

Mottastrasse 9, 3006 Berne

Tél. 031 350 89 89, Fax 031 350 89 88

www.holz-bois.ch, admin@holz-bois.ch

Auteurs/Rédaction: Divers/Regina Weber, Berne

Traduction: Marie-Claire Juan

Coordination: Vera Meyer

Photo page de titre: © Rettenmeier 2009

Mise en page et impression: www.jordibelp.ch

Sommaire

Avant-propos	3	5. Organes et organisation	31
1. Environnement économique	4	5.1 Assemblée des membres, Congrès, Comité	31
1.1 Evaluations UBS	4	5.2 Groupes régionaux, membres	33
1.2 Marchés internationaux du bois	5	5.3 Membres d'honneur	33
1.3 Bois collé	7	5.4 Cotisations des membres et Fonds du bois	33
1.4 Des nouvelles des pays voisins	9	5.5 Administration centrale	33
1.5 Amérique du Nord	10	5.6 Groupes spécialisés et mandats	33
2. Marchés suisses du bois	11	Annexe	35
2.1 Commission du marché du bois	11	A1 Production d'électricité	35
2.2 Récolte de bois	12	A2 Evolution du prix des grumes, sciages et produits connexes	36
2.3 Marché des feuillus	13	A3 Interventions politiques	39
2.4 Production de sciages	13	A4 Diplômés formation professionnelle initiale et continue	41
2.5 Des nouvelles des entreprises	15	A5 Au service de l'IBS	42
2.6 Transformation des sous-produits	15		
2.7 Consommation de bois-énergie	16		
3. Représentation des intérêts	18		
3.1 Economie, technique et normes	18		
3.2 Bois suisse	19		
3.3 Gros bois	22		
3.4 Climat, énergie, environnement	23		
3.5 Programmes, organisations faïtières et fédérales	23		
4. Prestations	25		
4.1 Economie d'entreprise	25		
4.2 Electricité: Economiser et produire	25		
4.3 Formation professionnelle initiale	26		
4.4 Perfectionnement	28		
4.5 Technique, normalisation	28		
4.6 Certification	30		
4.7 Information, RP	30		
4.8 Convention collective de travail	30		
4.9 Sécurité au travail, SUVA	30		

Notre Directeur Hansruedi Streiff (1960–2017), qui était en fonction depuis de nombreuses années, est décédé de façon totalement inattendue le 23 septembre 2017. Depuis 1993, il avait en mains la destinée de notre association et la dirigeait avec un haut niveau de compétences et beaucoup d'énergie. Son action s'exprimait aussi très bien dans les différents rapports annuels successifs, des plus réussis et riches en informations. Nous lui en sommes extrêmement reconnaissants et pensons à lui en rédigeant ce rapport annuel.



Hansruedi Streiff

En tant qu'association nationale des scieries et des entreprises apparentées, Industrie du bois Suisse fournit depuis 1886 des contributions importantes à la préservation d'une industrie du bois compétitive en Suisse. Comme presque chaque branche, l'industrie du bois est soumise à un changement continu. La crise financière des années 2007/2008 et la forte appréciation du franc en 2015 ont toutefois fortement accentué la pression qui s'exerce sur les membres de notre association. Il ne va donc pas de soi qu'au cours de ces deux ou trois dernières années, vous ayez réussi à stabiliser et même de nouveau à légèrement augmenter les volumes de transformation des grumes de sciage en Suisse, mais c'est d'autant plus réjouissant.

Quels motifs peut-on avancer pour expliquer cette évolution pourtant surprenante à première vue? Ces dernières années, la demande en bois suisse a augmenté grâce aux activités de la branche dans le domaine de la publicité et de la communication. La sensibilisation croissante de la population et des maîtres de l'ouvrage publics et privés envers des thèmes tels que la durabilité, la provenance du bois ou l'effet de séquestration du CO₂ dans les produits en bois exerce ses effets et se ressent sur le marché. Par conséquent, Industrie

du bois Suisse entend poursuivre la professionnalisation des mesures de marketing d'intérêt supérieur, cela à long et sans interruption.

Bien-sûr, l'industrie du bois profite aussi d'un environnement économique positif et d'une bonne conjoncture du bâtiment. Les parts de marché du bois dans les matériaux de construction mixtes continuent à augmenter. C'est uniquement avec des scieries rentables et une filière de transformation intacte qu'il sera aussi possible de mettre à profit l'environnement positif. Nous constatons que l'activité d'investissement dans notre branche a de nouveau un peu augmenté. C'est la condition indispensable à un développement durable.

En tant qu'association professionnelle, nous sommes aussi face à de très grands défis dans le domaine de la formation professionnelle. En procédant à une révision totale du plan de formation de notre profession de «scieur/scieuse industrie du bois CFC», nous voulons mettre en place à temps des axes directionnels pour notre relève. Les connaissances de nos professionnels à l'interface entre l'arbre et le produit fini doivent continuer à être préservées, entretenues et approfondies.

La pleine utilisation du potentiel d'exploitation du bois durablement exploitable, qui se monte à 8,2 millions de mètres cubes par année, est mentionnée en premier lieu dans les objectifs de la politique forestière 2020 du Conseil fédéral. La statistique forestière suisse 2016 fait apparaître une récolte de bois de tout juste 4,5 millions de mètres cubes, dont seul 1,8 million de mètres cubes a été transformé dans les scieries suisses. C'est uniquement grâce à de gros efforts de la part de tous les acteurs en jeu qu'on réussira à renouer avec une hausse généralisée de l'exploitation du bois. Pour y parvenir, le premier degré de transformation du bois devra jouer un rôle central dans la filière de valeur ajoutée du bois à l'avenir aussi.

Thomas Lädach
Président Industrie du bois Suisse

1. Environnement économique

1.1 Evaluations UBS

L'économie mondiale au zénith

UBS Outlook Suisse 2^{ème} trimestre 2018, Daniel Kalt; extraits

Avec une croissance courante annualisée réelle d'environ 2,5%, l'économie américaine était toujours dans une forme éblouissante en fin d'année 2017 début 2018. En promulguant la réforme fiscale et en annonçant des investissements substantiels dans l'infrastructure, l'administration Trump a lancé durant les premières semaines de l'année 2018 des mesures qui devraient donner un élan supplémentaire à l'économie américaine. Il ne faut toutefois pas oublier que ce coup de pouce à la croissance apporté par la politique fiscale ne l'est qu'au prix d'une nouvelle hausse importante de la dette publique. Ce «deficit spending» déjà presque excessif et les inquiétudes de nombreux investisseurs, qui se demandent comment le déficit budgétaire considérable des Etats-Unis pourra être financé à long terme, sont probablement deux raisons de l'affaiblissement du dollar US en ce début d'année.

Donald Trump pourrait déclencher une vague de protectionnisme

La hausse des droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium annoncée début mars 2018 par le président Donald Trump a suscité quelques remous. Certes, ces mesures ont été assouplies ensuite par des exceptions et nous ne pensons pas que les coups d'épingle jusqu'à présent très ciblés des Américains vont dérégler l'économie mondiale. Mais le risque que l'annonce de taxes douanières sur l'acier et l'aluminium déclenche une guerre commerciale en plusieurs rounds a certainement augmenté. (...)

En ce qui concerne l'évolution de l'inflation, les différentes mesures de l'inflation aux Etats-Unis montrent, après le surprenant recul de l'an dernier, une tendance légèrement à la hausse, mais à des niveaux toujours en dessous des niveaux visés par l'institut d'émission américain, la Federal Reserve. Toutefois, compte tenu de la reprise conjoncturelle qui dure depuis neuf ans déjà, les signes d'une pression accrue sur les salaires apparaissent de plus en plus clairement. Une économie américaine dynamisée par des baisses d'impôts et des investissements dans l'infrastructure pourrait présenter des risques de surchauffe à long terme. Le nouveau président du comité de politique monétaire de la Fed, Jay Powell, est bien conscient de ces évolutions. Lors de ses premiers discours devant les commissions du Congrès, Jay Powell a été très clair et a laissé entendre que la Fed pourrait relever quatre fois ses taux directeurs durant l'année en cours.

L'Europe prête à infléchir sa politique monétaire

En Europe aussi, l'économie n'avait pas affiché un tel dynamisme depuis bien longtemps. Après une croissance économique réelle de 2,5% en 2017, nous prévoyons pour cette année une croissance du même ordre de grandeur. Même si la dynamique s'affaiblit un peu à partir du second semestre, la croissance de la zone euro dépassera ainsi nettement son potentiel de croissance à long terme. L'Europe enregistre à son tour un fort recul du chômage et, en particulier en Allemagne, des hausses de salaires importantes ont déjà été négociées eu égard au marché de l'emploi déjà très tendu. Cela devrait entraîner une pression inflationniste croissante.

La Banque centrale européenne (BCE) a donc émis lors de sa séance de début mars 2018 de nouveaux signaux indiquant qu'elle pourrait mettre un terme à son programme d'achat d'obligations au quatrième trimestre. Nous pensons que le président de la BCE, Mario Draghi, fera une annonce en ce sens dans le courant de l'été. Mais la BCE attendra sans doute ensuite jusqu'au milieu de l'année 2019 pour relever une première fois ses taux d'intérêt et entamer ainsi sa sortie des taux de dépôt négatifs appliqués depuis 2014.

L'Asie championne de la croissance

L'Asie reste la région du monde où l'évolution économique est la plus dynamique. Même si la croissance en Chine va sans doute ralentir légèrement cette année pour passer de 6,9 à 6,6%, ces chiffres restent impressionnants. Les dirigeants chinois tentent actuellement d'endiguer au moyen de diverses mesures la forte hausse de l'endettement ainsi que les risques dans le secteur financier. Le risque d'une escalade de la guerre commerciale avec les Etats-Unis ne doit certes pas être négligé, mais la Chine a réagi jusqu'à présent avec beaucoup de circonspection aux mesures décrétées par les Etats-Unis, indiquant qu'elle était disposée à négocier. La pression exercée par les Américains, qui réclament avant tout la réciprocité dans l'accès non seulement aux marchés des biens et des services, mais aussi aux marchés des capitaux chinois, devrait entraîner une nouvelle ouverture progressive des marchés chinois.

Outre l'Empire du Milieu, l'Inde a également vu son économie évoluer de manière très dynamique et croître même plus vite que la Chine. Au Japon, avec une croissance de 1,7%, l'économie devrait à nouveau croître beaucoup plus vigoureusement que ce pays où la population active est déjà en train de diminuer ne sera en mesure de le faire à long terme. Enfin, l'inflation est elle aussi redevenue positive au Japon.



Suisse: L'économie passe à la vitesse supérieure

UBS Outlook Suisse 2^{ème} trimestre 2018, Alessandro Bee; extraits

2017 s'est bien terminée pour l'économie suisse. Si, au premier semestre, le produit intérieur brut n'a crû que de 0,6% (en rythme annuel), ce taux est passé à 2,5% durant la seconde moitié de l'année. Ainsi, le PIB (corrige des variations saisonnières) a gagné 1,1% sur l'ensemble de l'année. Le redressement conjoncturel est dû essentiellement à l'industrie. L'économie a pu se redresser au second semestre grâce à l'affaiblissement du franc (figure 1); le secteur secondaire a connu la plus forte augmentation d'emplois depuis mi-2011.

Pour l'année en cours, nous tablons sur une croissance du PIB de 2,4%. L'économie nationale est portée par la bonne conjoncture mondiale, qui devrait croître à un rythme jamais vu depuis 2011. Les exportateurs suisses ne profitent pas seulement de la dynamique de la conjoncture de l'économie mondiale, mais également de la dépréciation du franc. D'ailleurs, la normalisation des politiques monétaires aux Etats-Unis et dans la zone euro devrait encore accentuer son affaiblissement. En outre, le PIB national profitera cette année du fait que la Suisse héberge les sièges d'importantes fédérations sportives internationales. Les périodes d'olympiades ou de coupe du monde de football donnent un coup de pouce au PIB suisse, à travers les redevances télévisuelles et les licences.

Optimisme pour les exportations, prudence quant à la construction

Nos prévisions pour les exportations et les investissements sont optimistes, au vu de la forte demande extérieure. En revanche, l'évolution du secteur de la construction devrait être plus modérée. Celui-ci a réussi à tirer son épingle du jeu en 2017, malgré le refroidissement de l'immobilier; mais les données fondamentales

du marché résidentiel suisse continuent de se dégrader. Les taux de vacance ont nettement augmenté ces derniers trimestres, signalant une suroffre qui augure mal pour la construction.

L'immigration en Suisse dépend en grande partie de la situation sur le marché du travail, mais aussi du chômage dans l'UE. En 2018, nous tablons sur un redressement notable du marché du travail intérieur et ainsi sur une demande plus forte de travailleurs étrangers. En même temps, le marché du travail se revigore également dans les pays de l'UE, ce qui devrait brider les flux de demandeurs d'emploi vers la Suisse. C'est pourquoi, en définitive, nous ne comptons pas sur un sursaut d'immigration, malgré le regain d'activité.

La faiblesse du franc alimente l'inflation

L'an dernier, l'économie suisse est sortie de la déflation. Début 2017, le retour à des taux d'inflation positifs s'expliquait par l'enchérissement des produits pétroliers; mais plus tard dans l'année s'est ajoutée la dépréciation du franc, qui rend les produits importés plus chers. En 2018 aussi, le franc faible sera une cause d'enchérissement importante, à laquelle s'ajoutera un troisième facteur: l'utilisation presque maximale des capacités de production permettra enfin aux entreprises de relever leurs prix et d'améliorer ainsi leurs marges. Nous tablons sur un taux d'inflation de 0,6% cette année, conforme au niveau de l'an dernier. L'augmentation du taux d'exploitation des capacités devrait pousser l'inflation à 0,9% en 2019.

1.2 Marchés internationaux du bois

International Softwood Conference 2017

La 65^{ème} édition de la Conférence internationale des bois résineux (ISC) s'est tenue à Hambourg les 5 et 6 octobre 2017 et a réuni 150 participants venus du monde entier. Selon les analyses de marché présentées au début de la conférence internationale des résineux, la production et la consommation de sciages résineux présente une légère hausse en 2017 et l'on s'attend à ce que cette hausse se poursuive aussi en 2018. En Europe, la situation du marché évolue positivement avec une croissance sur la plupart des marchés. Le Président de l'ETTF, Andreas von Möller, a présenté un survol des activités de construction en Europe. Il en a déduit que l'indice de confiance monte et que l'indice de production a atteint son niveau le plus haut depuis 2010.

Le Président de l'OES Sampsa Auvinen en est arrivé à la conclusion que les marchés européens sont stables



et fiables. Une activité soutenue dans le secteur du bâtiment ajoutée à une conscience croissante des avantages liés au bois dans la construction a fait grimper la demande en Europe à son point le plus élevé de la décennie.

Outre les traditionnels marchés européens qui absorbent la production européenne, les marchés situés en dehors de l'Europe gagnent en importance pour l'industrie du bois européenne. C'est surtout valable pour l'Asie de l'Est et là, en particulier pour la Chine qui est en plein essor. Le Japon reste aussi un marché cible important pour de nombreuses scieries européennes. Le marché US se développe de façon dynamique en raison des activités soutenues dans la construction de logements, qui a atteint son niveau le plus élevé depuis des années. Les associations affirment unanimement que la situation sur les marchés globaux semble bonne. A long terme, le potentiel du marché est énorme, étant donné que dans les marchés où la croissance est la plus forte, la consommation par habitant est encore très basse par rapport à l'Amérique du Nord ou aux états nordiques.

La branche continue à observer le marché britannique de façon critique. Ce marché pourrait être grevé par le Brexit, ce qui entraînerait une baisse des volumes d'importation. Les observateurs du marché soulignent toutefois que la forte demande dans d'autres régions pourrait compenser un recul des importations vers la Grande-Bretagne.

En plus de cela, la branche craint qu'une pénurie de grumes ne se produise à moyen terme. Par conséquent, le thème de la mobilisation du bois joue un rôle toujours plus important. Pour pouvoir jouer pleinement la carte du potentiel de bois dans la construction, la formation des architectes et des ingénieurs du bâtiment est extrêmement importante dans cette perspective. Dans ce domaine, la branche veut des campagnes ciblées.

En résumé, les acteurs de la branche voient se poursuivre une croissance modérée en Europe, avec des effets positifs en conséquence pour le marché du bois de l'UE. Les marchés d'exportation dynamiques donnent également une raison de faire preuve d'optimisme. La

branche doit toutefois rester attentive, dans un environnement caractérisé par une complexité croissante. [D'après IHB 11.10.17]

La Rencontre des quatre pays confirme la tendance à la hausse du prix des sciages

La 58^{ème} Rencontre des quatre pays de l'industrie de la scierie a eu lieu les 8 et 9 septembre 2017 à Soultz/Alsace, avec la participation de 22 représentants de l'industrie de la scierie d'Alsace, du Vorarlberg/Tyrol, de Suisse, et du Bade-Wurtemberg. Ils se sont entretenus sur les marchés et les défis de la branche. Dans le tissu économique européen, les représentations des pays participants, soit l'Allemagne, l'Autriche, la France et la Suisse, estiment que la situation du marché d'Europe centrale est stable – les exportations marchent, la situation des commandes et le taux d'emploi sont bons. On s'attend à ce que la stabilité des prix des produits se poursuive, même avec la possibilité d'une nouvelle hausse des prix. Même les bris-de-vent et les éventuels bois bostrychés dans certaines régions d'Europe centrale n'y changent rien. Dans les segments de la construction, de l'exportation et de l'emballage, on a pu constater en bref et d'un commun accord que l'on se trouve à un niveau supérieur à la moyenne. Mais en même temps, il s'agit de prendre en compte un renchérissement des coûts de fabrication, par exemple les frais d'électricité et le coût du travail, qui n'autorisent en aucun cas un recul du prix des produits. Aussi, le prix de la matière première, qui se trouve depuis quelques années à un très haut niveau compte tenu de l'évolution, change maintenant de cap pour se diriger vers les prix du segment des gros bois. Dans certaines régions, il y a un tout nouvel étagement des prix des grumes, un nouvel axe de prix des gros bois. Tout le monde pense qu'à l'avenir, il faudra s'attendre à une multiplication des gros bois et que cela aura de l'importance pour l'industrie de la scierie, qui est en première ligne pour acheter les produits de la forêt. C'est également très important pour les propriétaires forestiers, même si le débat sur une sylviculture adaptée au climat s'enflamme souvent très vite dans le contexte des bois de gros diamètres. Une nouvelle augmentation des réserves sur pied en Allemagne est souvent considérée comme de plus en plus risquée et insensée du point de vue de la pratique forestière. Dans ce domaine, les participants à la Rencontre des quatre pays exigent que la fonction d'exploitation des forêts revienne davantage au centre de l'attention par rapport à la diversité des exigences liées à la forêt et qu'on rejette toute nouvelle limitation de l'exploitation du bois.

Avec les débats sur le caractère régional, qui sont par exemple menés de façon intensive au Bade-Wurtemberg entre les représentants des scieries et la politique régionale, la publicité pour le bois en tant que matériau de construction peut continuer à gagner du terrain; elle est aussi un argument important dans le concept de la promotion des ventes. En Suisse, une campagne a été lancée et par cette action, on voudrait donner des aperçus de la chaîne de valeur ajoutée du bois, par exemple de l'entreprise forestière jusqu'aux menuisiers, tout en faisant augmenter la demande en «bois suisse» dans la construction et le marché du meuble. En Alsace aussi, des moyens sont mis en œuvre pour faire de la publicité pour le bois et son caractère régional. L'évolution du marché du chêne montre que pour cette essence, la demande reste forte. Pour le chêne, les billons 1a sont tout autant recherchés que la qualité neuve rustique, alors que l'évolution du prix des grumes ne présente plus tellement de marge vers le haut. Le marché du hêtre évolue tranquillement, la demande peut être bien satisfaite. Pour le frêne, les exportateurs envoient beaucoup de marchandise vers l'Asie. La structure de l'exploitation forestière en Europe centrale se caractérise par une confrontation avec les exigences de la protection de la nature – qui voudrait des fermetures de surfaces forestières. Selon les représentants des pays, ces dernières sont contre-productives. Cela non seulement pour les branches qui dépendent du flux du bois, mais aussi pour atteindre les objectifs de la protection du climat que tous les pays essaient d'atteindre grâce à la politique environnementale qu'ils s'imposent à eux-mêmes.

1.3 Bois collé

Mayr-Melnhof rachète le groupe Hüttemann

Le 22 février 2018, le groupe Mayr-Melnhof Holz et le groupe Hüttemann ont signé un contrat sur le rachat de toutes les parts du groupe Hüttemann dont le siège est à Wismar et Olsberg, Allemagne, par le groupe Mayr-Melnhof Holz. Avec cette acquisition, le groupe Mayr-Melnhof Holz continue à développer sa position stratégique dans le secteur des produits en bois lamellé collé, ce qui lui permet de devenir le leader de l'offre de ce groupe de produits en Europe.

«Le secteur des produits en bois lamellé collé du groupe Mayr-Melnhof et le portefeuille du groupe Hüttemann se complètent magnifiquement tant au point de vue du programme des produits que sur le plan géographique», affirme le DI Richard Stralz, Président du Comité de Mayr-Melnhof Holz Holding AG, à propos de cette acquisition, qui constitue l'étape suivante de la croissance

pour le groupe Mayr-Melnhof, suite à de nombreux investissements internes au groupe.

«Avec le groupe Mayr-Melnhof, nous avons trouvé le partenaire adéquat pour régler la succession dans notre entreprise. Le groupe Mayr-Melnhof dispose du savoir-faire pour poursuivre les affaires en cours de façon optimale et poursuivre le développement stratégique du groupe Hüttemann pour le bien de nos clients et de nos employés», ont affirmé Regina Hüttemann et Mathias Herbst-Hüttemann pour justifier leur décision en faveur de ce règlement de succession. [Extraits, Communiqué du groupe Mayr-Melnhof Holz, 27.2.2018]

Plus de 700 000 m³ de produits en bois collé

Holzkurier.com, Günther Jauk, 11.01.2018

Point de vue évolution des entreprises, deux industries du bois autrichiennes de catégories différentes ont réussi à faire un saut en tête au niveau européen en 2017.

Grâce au rachat de Klenk Holz – une des plus grandes industries du bois d'Allemagne – l'entreprise familiale tyrolienne Binderholz est devenue une des plus grandes d'Europe. Par rapport à la production de sciages (2,9 mio m³/an), Binderholz occupe maintenant la 2^{ème} place derrière Stora Enso (4,6 mio m³/an). Pour la production de bois collé (BLC, BMC, KVH, panneaux en bois massif), les tyroliens occupent la première place avec 715 000 m³/an. En 2017, Binderholz a mis en exploitation une deuxième usine de BMC à Burgbernheim, une presse supplémentaire pour le BMC à Jenbach ainsi qu'une nouvelle ligne de presse pour les panneaux en bois massifs à Fügen.

En juin, Hasslacher Norica Timber a donné un coup de timbale en rachetant le grand producteur allemand de BLC Nordlam, à Magdeburg. En faisant ce pas en avant, les industries du bois de Carinthie poursuivent le cours de l'expansion qu'elles mènent depuis une vingtaine d'années et ont accédé au rang de plus grand producteur de bois lamellé collé du continent (140 000 m³/an à Sachsenburg et 200 000 m³/an à Magdeburg).

Si l'on compte aussi le bois de construction massif (100 000 m³/an à Preding) et le bois massif contrecollé (80 000 m³/an à Stall dans le Mölltal), on en arrive à 520 000 m³/an de bois collé. Ainsi, Hasslacher se trouve parmi le Top des trois plus grands producteurs d'Europe. En 2018, une deuxième presse pour le BMC entrera en fonction à Stall, ce qui devrait doubler l'output sur le site. En plus de cela, une production de petits éléments en BMC a été lancée à Magdeburg.

Production européenne de BMC 2016–2020

Holzkurier.com, Gerd Ebner, 24.10.2017

Plus de 1 mio de m³ jusqu'en 2020: Les entreprises de pointe progressent de 263% en quatre ans
Le leader européen du marché – Binderholz, Fügen – veut atteindre un volume de production de 270 000 m³/an d'ici 2020. Cela ferait un imposant volume de 125 000 m³ de plus qu'en 2016 ou 75 000 m³ de plus qu'en 2017. Malgré de nombreuses transformations et nouvelles constructions, notamment dues au rachat de Klenk au début d'octobre, on investit continuellement dans le degré le plus élevé de la transformation: le bois massif contrecollé. «Croître conformément aux attentes du marché», telle est la devise des tyroliens. Ces derniers emploient 70 ingénieurs à Hallein. Dans ce domaine, tout peut être vendu avec de véritables éléments en bois, jusqu'à la technique de construction.

Deux grandes entreprises de même taille en tête
Stora Enso sera effectivement en tête à égalité avec Binderholz jusqu'en 2020. Sur le site de la scierie de Gruvön/SE, une troisième production sera prochainement construite (après Bad St. Leonhard et Ybbs). La capacité de production prévue y atteindra 100 000 m³/an. Les coûts générés se chiffrent à plus de 40 mio €. Au total, Stora Enso pourra produire 260 000 m³ de CLT en 2020.

Peu après l'impression de cette édition, KLH Massivholz devrait annoncer la construction d'un autre site de production en Carinthie. Il serait surprenant que ce projet ne se situe pas dans un ordre de grandeur de 75 000 à 100 000 m³, «à la» Stora Enso (Gruvön) et Pfeifer Holz (Schlitz/DE). On peut même partir du principe que d'ici 2020, KLH Massivholz va atteindre une production annuelle de 210 000 m³ et se classer parmi le Top 3 en Europe.

Nouvelle extension en Allemagne

Hasslacher Norica Timber a inauguré ces jours une nouvelle installation d'aboutage à Stall dans le Mölltal. En outre, une petite production de BMC sera lancée à Magdeburg. Ainsi, la production annuelle va atteindre 120 000 m³. Cela représente la 4^{ème} place en Europe. En cas d'extension complète sur le site de Magdeburg, ce qui est vraisemblable, il se pourrait bien qu'une autre pure production de BMC vienne s'y ajouter dans les années à venir.

Deux nouveaux venus dans la production de BMC pourraient arriver à la 5^{ème} et 6^{ème} place en Europe: Legal & General et Pfeifer Holz. «On ne sait pas encore si et quand la presse de 6m sera démarrée chez Legal & General. Cette entreprise occuperait la 5^{ème} place en Europe, avec 120 000 m³ de capacité.

Les projets de Pfeifer Holz à Schlitz sont nettement plus concrets. On veut y avoir finalisé les contrats d'équipement d'ici fin octobre. Etant donné le taux d'occupation sur le site, un début d'installation au premier trimestre 2019 est réaliste. L'output, pour lequel on a investi 30 mio €, atteindra 100 000 m³/an. Des concurrents partent du principe que Pfeifer Holz pourrait se concentrer sur la production industrielle d'éléments standardisés.

La Scandinavie rattrape en force

Aux entreprises finlandaises CLT Plant, Kauhajoki, et CLT Finland, Hoisko, s'ajoutent Cross Timber Systems à Jelgava/LV, l'entreprise suédoise Holzindustrie Martinsons et le producteur norvégien Splitkon. Au moins une petite production de Södra s'y ajoutera aussi. Plusieurs autres industries du bois scandinaves ont démarré des études de faisabilité.

En France, une nouvelle entreprise à côté de Monnet-Seve, Pivetaubois, démarre une production de BMC. En Suisse, Schilliger Holz devrait reconstruire la production qui a brûlé à Küssnacht. Il faut s'attendre à une nouvelle technique de presse et donc à une augmentation de la capacité à 50 000 m³.

A lui seul, le Top 15 des plus grandes entreprises d'Europe devrait totaliser une hausse de production de 263% de 2016 à 2020: de 599 000 m³ à 1,6 mio m³. Cela représente presque 1 mio de m³ de capacité de production en plus, qui a été produit par rapport à l'année précédente. Ou: Durant ces quatre années, la production a augmenté de 28% chaque année. Si en plus, on tient compte des entreprises qui produisent moins de 15 000 m³/an, l'output européen devrait augmenter de presque 1,8 mio m³ d'ici 2020 (+1,1 mio. m³ par rapport à 2016).



Centro Ovale © Neue Holzbau AG

USA: La production de BMP va doubler

holzbau austria online, 6.4.2018

En ce moment, les connaisseurs de la branche estiment la capacité de production de BMP nord-américaine à 200 000 m³/an. (Pour comparaison: En Europe, il y a environ 800 000 m³/an.) C'est un chiffre qui aura déjà plus que doublé d'ici deux ans, au vu des nouvelles usines qui ont fermement été annoncées.

1.4 Des nouvelles des pays voisins

Le groupe Binderholz rachète Klenk Holz AG

Le groupe autrichien Binderholz dont le siège est à Fügen a passé un accord ferme avec le groupe The Carlyle pour racheter l'entreprise allemande de scierie et de transformation du bois Klenk Holz AG avec siège principal à Oberrot. Le contrat d'achat a été signé le 28 septembre 2017.

Pour le groupe Binderholz, ce pas en avant est une pierre angulaire. Les sites et les produits se complètent de façon optimale. Il est prévu de continuer à développer les trois sites de Klenk Holz, des investissements sont prévus à court terme. Klenk Holz profite d'une excellente renommée sur le marché et la marque Klenk Holz continue à se développer. Grâce à ce rachat, les besoins sans cesse croissants en sciages pour les sites de retransformation du groupe Binderholz pourront être satisfaits. L'entreprise TTW Waldpflege garantit l'approvisionnement de base fiable des sites de scierie en Europe centrale.

Avec ce rachat, le groupe Binderholz fait partie des plus grands producteurs de sciages d'Europe. En 2017, plus de 5 mio de m³ de grumes seront transformées sur 7 sites de scierie en Autriche, Allemagne et Finlande. Sur les 3 mio m³ de sciages, 2 mio m³ de produits en bois massif seront fabriqués.

Klenk Holz, dont le siège est à Oberrot, Allemagne, emploie 1000 personnes sur trois sites en Allemagne et atteint un chiffre d'affaires d'environ 400 mio d'Euros. Parmi les produits, il y a des sciages, des panneaux en bois massif, des produits rabotés, des panneaux multifonctions, du bois pour les jardins, du bois de construction massif, des entretoises en presspan, des palettes en presspan et des sous-produits. Cette gamme de produits est distribuée entre autres sur les marchés de construction, dans le commerce, l'industrie de transformation du bois et l'industrie de l'emballage. Klenk Holz exporte environ 30% de ses produits et scie chaque année environ 2 millions de mètres cubes. [Communiqué du groupe Binderholz, 28.9.2017]

Stallinger investit 30 mio d'Euros dans sa scierie

Une nouvelle ligne Linck entrera en fonction chez Holzindustrie Stallinger à Frankenmarkt au changement d'année 2018/19. Cette installation remplacera l'actuelle ligne de canter Linck, qui sera démontée après 15 ans de service. L'échange de la ligne de débitage fait partie d'un projet d'investissement de 30 millions d'Euros.

Pour Franz Stallinger et son frère Leopold, propriétaire et directeur, plusieurs raisons ont été décisives pour procéder à cet investissement. La matière première elle-même: La ligne va pouvoir transformer les troncs jusqu'à 60cm de diamètre en cime (jusqu'à présent, c'était limité à 45cm). «Cela va nous avantager pour les achats. Dès 2019, nous pourrions pratiquement tout prendre», souligne Stallinger. En tant que deuxième raison, il cite le rendement et une disponibilité accrue. En outre, la nouvelle ligne pourra aussi transformer des troncs de 3m. C'est un avantage pour les exportations vers l'Asie.

Techniquement, il s'agit d'une ligne similaire à celle que les frères Stallinger ont installée il y a dix ans en Suisse à Domat-Ems – c'est-à-dire une ligne de canter spécialement dédiée aux gros bois. «Mais depuis lors, beaucoup de choses ont été faites surtout dans le domaine des mesures et de l'optimisation, de sorte que nous avons déjà de nouvelles possibilités au premier passage», résume Stallinger. Par conséquent, la déligneuse automatique Catech n'est plus nécessaire pour cela – la nouvelle ligne sera montée dès la fin de l'automne pour la remplacer. L'ancienne ligne restera donc en place jusqu'à la mise en service de la nouvelle.

«Nous allons continuer à produire avec une seule équipe», confie Stallinger en primeur. Le débitage atteindra près de 500 000 m³ par année. Les essences de bois de prédilection resteront l'épicéa, le sapin et un peu de pin. [Extraits, Holzkurier 22.5.18]

1.5 Amérique du Nord

«Club des millions 2017» du monde entier

Holzkurier.com., Martina Nöstler, 26.04.2018

Amélioration des prestations, les grands deviennent encore plus grands, mais dans l'ensemble, une production à peine plus élevée – telle est la situation du Top des scieries du monde. Les entreprises répertoriées se trouvent en Amérique du Nord. Un groupe européen occupe la 6^{ème} place.

Wood Markets Monthly publie chaque année la liste des plus grandes scieries du monde – le «Billion Board

Foot Club». L'année dernière, 10 entreprises sur les 13 de la liste ont enregistré une nouvelle hausse par rapport à 2016. Trois entreprises ont subi un recul malgré la forte demande aux USA et sur les marchés d'exportation. Cela est principalement dû aux problèmes d'approvisionnement en bois en Colombie-Britannique, dans l'Ouest des USA et au Chili.

En 2017, il y a eu une seule grande acquisition de scieries: West Fraser a racheté Gilman. La hausse moyenne de la production atteignait 2,3% pour les 13 entreprises – c'est moins qu'au cours des trois dernières années. La liste se base sur des entreprises dont la production de sciages annoncée dépasse un milliard de Boardfeet (bft) nominal (ou pour les usines situées en dehors d'Amérique du Nord, plus de 2,3 mio m³). Onze entreprises nord-américaines se trouvent sur cette liste (six dont le siège principal est au Canada et cinq aux USA), une entreprise se situe en Europe et une en Amérique du Sud. En 2016, la part de marché mondial des 13 plus grandes scieries atteignait 16%.

West Fraser est pour la dixième année de suite le plus grand producteur de sciages résineux au monde. L'entreprise détient en tout sept scieries de résineux en Colombie-Britannique, six en Alberta et 21 dans le Sud des USA. L'ensemble de sa production de bois 2017 a atteint 6,23 mrd bft (soit 10 mio m³; +5% par rapport à 2016).

Avec 5,16 mrd bft, Canfor est toujours le numéro 2. En 2017, sa production se situait seulement à peine plus haut (+0,6%), étant donné que l'entreprise a fait trois acquisitions en 2015 dans le Sud des USA, puis les a intégrées et modernisées. Canfor exploite 24 scieries d'une capacité totale de 5,5 mrd bft (8,2 mio m³). Weyerhaeuser est resté à la troisième place en 2017 avec 4,51 mrd bft (7,2 mio m³), soit presque la même chose qu'en 2016 (-0,2%). Weyerhaeuser exploite 16 scieries aux USA et trois dans l'Ouest du Canada.

Après Georgia Pacific et Interfor, c'est une entreprise européenne qui s'inscrit dans la liste des plus grandes scieries du monde: Avec 4,9 mio m³, vient ensuite Stora Enso, qui exploite 19 scieries et occupe la 6^{ème} place.

En dépit d'une hausse drastique des prix US au 4^{ème} trimestre 2017, les usines canadiennes ont réduit leurs livraisons aux USA de 4,9%. Les exportations sur tous les autres marchés ont également reculé. Malgré des droits de douane de 20% introduits à fin décembre 2017, les prix du bois aux USA ont augmenté suite à des restrictions dans la filière de livraison, ce qui a freiné les livraisons.

2. Marchés suisses du bois

2.1 Commission du marché du bois

Extraits de textes des communiqués publiés en commun par Forêt-Suisse et IBS

CMB 27.6.17: Un signal important pour l'automne

Le 27 juin, la Commission du marché du bois a analysé la situation et a décidé d'augmenter les prix du bois résineux de 3 CHF le mètre cube afin de donner de l'élan à la récolte de bois en août. Le franc trop fort reste un grand défi pour les partenaires du marché, mais la bonne demande dans les pays voisins diminue la pression de l'importation, et en même temps, l'intérêt pour le bois suisse augmente dans notre pays.

Malgré des chiffres à la hausse pour les appartements vides et un recul local de la construction de résidences secondaires, la construction en bois reste en plein essor. Les scieries sont bien occupées et tout à fait preneuses – même pour du bois bostryché qui est jusqu'à présent resté sous contrôle grâce à une bonne surveillance et devrait continuer à être maîtrisé dans l'exploitation normale.

Les partenaires du marché ont été unanimes dans leur évaluation du marché pour les prochains mois, c'est-à-dire que la hausse des prix a l'effet voulu, pour une mise à disposition précoce de bois frais. La mise en œuvre précoce de la récolte du bois est justement aussi importante pour le bois feuillu et soutient la motivation de pratiquer des interventions dans les peuplements mixtes résineux/feuillus.

CMB 16.10.17: Bonne demande en bois résineux frais malgré la tempête et le bostryche

Lors de la séance de la Commission du marché du bois du 16.10, les représentants de l'économie forestière et de l'industrie du bois n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une recommandation commune pour la saison de coupe 2017/18. La situation du marché suisse des grumes présente des différences régionales: Dans les cantons de SH, ZH, TG et SG, il y a en ce moment une offre élevée de bris-de-vent et de bois bostrychés. On annonce aussi des bris-de-vent dans de vastes régions de Suisse centrale et de l'Est de la Suisse. Cependant, ces volumes rencontrent une demande soutenue du côté des scieries. Dans l'ensemble, les partenaires du marché considèrent que la demande en bois résineux frais est bonne.

CMB 16.1.18: Malgré Eleanor, la demande de résineux frais persiste

Le 16 janvier, la Commission suisse du marché du bois s'est réunie pour évaluer la situation après le passage

de la tempête Eleanor/Burglind et estimer son impact sur le marché du bois. Les propriétaires forestiers ont subi dans certains cas des dommages considérables qui occasionneront des frais supplémentaires importants. La demande de grumes résineuses reste cependant bonne en général. Le bois renversé pourra être façonné et écoulé dans le cadre de l'exploitation annuelle normale. La priorité appartient maintenant au façonnage des bois de chablis; les coupes normales doivent être remises à plus tard autant que possible. De cette façon, il n'y aura pas d'effets négatifs sur le marché du bois.

La bonne conjoncture économique, l'engouement qui se poursuit pour la construction en bois, stimulant la demande de bois suisse, enfin la nette amélioration du cours de l'euro, permettent à l'économie forestière et à l'industrie du bois de faire face ensemble aux dégâts de la tempête. Bien que les volumes de bois renversés par Eleanor soient notables – environ 25% d'une exploitation annuelle moyenne – ils sont gérables grâce à une structure de prix stable et aux capacités de façonnage existantes. De plus, les quantités de chablis dans les pays voisins étant relativement faibles, elles ne devraient pas influencer sur le marché suisse des bois ronds. Les deux partenaires se sont donc entendus pour maintenir leurs recommandations de prix du 16 octobre 2017 et relever ensemble le défi.

Commentaire: En réalité, en janvier, il y a eu plus de bris-de-vent que l'on ne pensait. C'est ce qui s'est révélé au cours du printemps. Il a été possible d'estimer les dégâts de façon fiable uniquement lorsque les surfaces forestières ont de nouveau été accessibles dans les Préalpes et dans les Alpes. La recommandation de prix de la CMB du 16.1.2018 s'est donc basée sur des estimations de prix trop basses, resp. sur les volumes de bois de tempête communiqués par l'économie forestière.

Recommandations de la Commission du marché du bois

CHF/m3p départ bord de route forestière	21.1.15	26.8.15		25.1.2017		27.6.17		16.10.17	
	24.3.15	19.1.16						16.01.18	
	IBS + EFS	IBS	EFS	IBS	EFS	IBS	EFS	IBS	EFS
Epicéa L1 2b B	104	98	104	100	104	103	107	105	110
Epicéa L1 4 B	107	102	107	104	107	110	105	107	113
Epicéa L1 3 C	78	75	86	75	80	83	84	78	86
Epicéa L1 5 C	79	70	79	70	80	73	73	73	86
Epicéa L3 3 B	107	102	107	104		107		109	110
Epicéa L3 3 C	86	78	86	82		85		85	88
Sapin moins	10–13	10–13	10%	10–13	10%	10–13	10%	10–13	10%
Hêtre 4 B	–	75	95	80	95	80	95	80	95
Hêtre 4 C	–	60	65–75	60	75	60	75	60	75

2.2 Récolte de bois

La récolte de bois recule de 2%

Les chiffres de la récolte de bois 2016 n'ont été publiés que le 20 juillet 2017. En pleine pause estivale où les nouvelles sont rares, de nombreux médias ont repris l'annonce; l'IBS a eu l'occasion de s'exprimer à la radio.

De fait, le volume total a reculé de 2% (93 000 m³) ce qui est moins que l'année précédente (2015 moins 7% = 350 000 m³), mais plus significatif pour les grumes résineuses: Pour la première fois depuis longtemps, même pas 2 mio m³ de grumes résineuses. Par contre, il est positif que la forêt privée ait fait preuve de davantage de stabilité (-1%; année précédente -14%).

Récolte Suisse 2006–16

(1000 m ³)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total de l'exploitation (1000 m ³)	5702	5691	5262	4880	5129	5075	4658	4778	4913	4552	4459
Grumes résineuses (1000 m ³)	3289	3290	2886	2574	2678	2568	2241	2262	2327	2077	1988
Grumes feuillues	341	358	356	272	266	259	227	210	251	236	227

Exploitation de bois 2016 selon les cantons

Un coup d'oeil sur les 10 cantons les plus importants indique qu'il y a eu de forts reculs en 2016 dans les cantons de ZH, SG, LU et FR – et une croissance à BE et NE. Malgré la croissance, BE et NE restent toutefois au-dessous de leurs chiffres de 2014.

Si l'on compare la production de grumes résineuses de 2016 avec celle de 2007, on constate un recul de 40% dans toute la Suisse. Dans le «Top Ten», le canton des GR est l'exception avec seulement 13% de moins, les autres cantons récoltent aujourd'hui de 35 à 58% (LU) de moins qu'en 2007.

Durant la même période, le débitage de grumes résineuses a aussi reculé de 30%, ce qui représente un recul bien moins accentué. En 2007, l'offre se situait 900 000 m³ au-dessus de la demande nationale, aujourd'hui, seulement 300 000 m³ au-dessus. Ajouté à des tendances défavorables concernant la qualité du bois, on se pose des questions sur l'approvisionnement.

Production de grumes résineuses (1000 m³)

	2007	2009	2011	2013	2014	2015	2016	16/15	16/07
BE	736	569	522	473	494	391	417	7%	-43%
GR	284	320	305	293	274	270	248	-8%	-13%
VD	307	259	245	245	254	213	199	-7%	-35%
ZH	253	214	169	135	147	151	135	-11%	-47%
SG	209	194	164	156	148	142	128	-10%	-39%
LU	264	163	189	139	131	130	111	-15%	-58%
FR	173	140	137	118	120	119	105	-12%	-40%
AG	200	208	161	121	111	114	110	-4%	-45%
NE	156	112	114	106	119	88	98	11%	-37%
JU	58	62	75	58	60	53	54	2%	-47%
«10»	2640	2241	2081	1844	1858	1671	1605	-4%	-40%
CH	3290	2574	2568	2262	2327	2077	1988	-4%	-40%

Exportations de grumes toujours en recul

L'année dernière, les exportations de grumes d'ép/sa ont reculé de 8%, à 289 000 m³, par rapport à l'année 2017. La tendance baissière de ces dernières années est également suivie par le prix à l'exportation 2017, qui a reculé d'un bon 4%, à 95 CHF/m³. Par contre, les importations ont augmenté de près de 30% par rapport à 2016. Elles se situaient à 53 000 m³, alors que leur prix a baissé de 7% à 92 CHF/m³.

Export de grumes d'ép/sa en 1000 tonnes

Export	2014	2015	2016	2017	17:16
ITA	150	117	103	93	-10%
AT	161	106	88	79	-10%
FRA	117	100	82	74	-10%
Total	437	331	282	260	-8%
Import					
DEU	25	24	27	45	63%
Total	34	37	37	48	29%

Selon DGD. 1 t = 1,11 m³

2.3 Marché des feuillus

La discussion annuelle de l'Industrie du bois Suisse sur les feuillus s'est déroulée le 28.9.2017. Les scieurs de feuillus se sont réunis pour discuter des recommandations de prix 2017/18 pour les grumes feuillues et des besoins en traverses des CFF. En outre, le chef de projet Stefan Vögtli a transmis des informations sur l'état d'avancement actuel du projet «Fagus Jura». On recherche toujours des actionnaires.

Patrick Corbat a fait savoir que quelques semaines auparavant, il a été possible de conclure la prolongation jusqu'en 2020 du contrat passé avec les CFF pour la li-



vraison de traverses. La seule condition était le maintien de prix stables jusqu'à cette date. Ainsi, cela permet aussi d'assurer une stabilité des ventes de traverses en bois pour ces prochaines années.

Certains prix des grumes ont été augmentés de 10 à 20 CHF/m³ pour le chêne (en gras dans le tableau), et les prix du hêtre, du frêne et de l'érable ont été laissés au même niveau que l'an dernier.

Recommandation sur le prix des grumes feuillues 2017/18 (CHF/m³ bord de route forestière)

		A	B	C	Pas de recommandation pour les qualités D	
Hêtre	3b	–	60	–		
	4	95	70	50		
	5	145	85	50		
	6+	145	95	50		
Traverses¹		–	–	60–70		
	Chêne	3b	–	90		60
		4a	200	140		70
		4b	320	210		80
		5	420	280		80–100
6+	520	340	80–100			
Frêne²	3b	–	70	60		
	4	1180	90	60		
	5	230	110	60–70		
	6+	280	120	60–80		
Erable	3b	–	60	60		
	4	180	80	60		
	5	230	110	60		
	6+	280	120	60		

1) Ces prix sont valables pour les grumes de hêtre pour traverses de qualité/triage selon la longueur (directives CFF).

2) Sur la base des grandes différences de prix entre A et B, il est recommandé d'offrir un prix AB.

2.4 Production de sciages

Légère croissance en 2017

Suite à une légère amélioration de la situation du marché, selon les estimations de l'IBS, le volume de débitage de l'année 2017 a augmenté d'environ 2% par rapport à l'année d'avant. Au niveau des entreprises, on constate toutefois de nettes différences, en partie liés au site, aux assortiments et à la taille. Les chiffres officiels de l'Office fédéral de la statistique ne seront pas publiés avant le milieu de l'année.

Chiffres du débitage de l'Office fédéral de la statistique jusqu'en 2015; estimation IBS 2017

(1000 m ³)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Débitage de grumes	2549	2513	2439	2403	2070	1863	1766	1931	1891	1884	1920
Production de sciages	1541	1540	1481	1456	1255	1135	1052	1178	1163	1153	1170
Sciages résineux	1463	1448	1413	1397	1192	1079	993	1101	1089	1074	1095
Sciages feuillus	78	92	68	59	63	56	59	77	75	79	80

Commerce extérieur de sciages d'ép/sa 2017

L'année dernière, le volume d'importation de **sciages bruts** d'ép/sa a reculé de 35% par rapport à 2016: les importations ont atteint 108 000 m³. Le prix à l'importation a augmenté de 0,8% par rapport à 2016 et se situait à 352 CHF/m³.

En 2017, le volume d'exportation était exactement le même que l'année précédente et se montait à 185 000 m³, alors que le prix moyen a légèrement augmenté (+1,5%) à 185 CHF/m³. Par rapport au niveau de prix de 2014, il subsiste toutefois une différence de 29 CHF/m³.

L'année dernière, les importations de sciages d'ép/sa **transformés** ont augmenté d'un bon 6% par rapport à 2016, atteignant 145 000 m³. Le prix à l'importation a diminué de 1,2% et se situait en moyenne à 396 CHF/m³.

Dans l'ensemble, le commerce extérieur 2017 donne une impression de solidité. Les importations de sciages d'ép/sa transformés ont eu tendance à reculer au cours de ces dernières années et on pense que cela provient vraisemblablement d'un déplacement des importations vers les produits finis (éléments, fenêtres, etc.).

Commerce extérieur sciages épicéa/sapin 2017

Import		2013	2014	2015	2016	2017	%
Sciages bruts	1000 m ³	141.2	146.1	155.8	166.2	108	- 35
	Mio CHF	53.6	55.4	52.8	58.1	38	- 35
	CHF/m ³	379.3	379.2	338.7	349.5	352.4	+ 1
Sciages transformés	1000 m ³	178.6	164.6	135.2	137.2	145	+ 6
	Mio CHF	82.1	75.0	53.2	55.0	57.5	+ 5
	CHF/m ³	459.3	455.7	393.9	400.8	396.0	- 1
Export							
Sciages bruts	1000 m ³	167.2	169.9	171.2	185.0	185.0	0
	Mio CHF	35.4	36.4	32.2	33.7	34.2	+ 2
	CHF/m ³	211.8	214.4	187.9	182.1	184.7	+ 2
Sciages transformés*	1000 m ³	7.9	8.5	4.8	5.1	10.0	*
	Mio CHF	3.3	3.0	2.1	1.9	3.6	*
	CHF/m ³	413.6	354.9	435.7	368.6	358.6	*

*) On ne peut rien affirmer sur les faibles volumes et les éventuelles fausses déclarations.

Prix des sciages

Les producteurs suisses ont continué à subir la concurrence massive des offreurs étrangers, en raison du franc fort. Il est vrai que le cours du change s'est amélioré au 4^{ème} trimestre 2017, ce qui a entraîné une légère hausse des revenus, surtout pour les volumes exportés. Mais sur le marché intérieur, les prix n'ont toujours pas pu être augmentés en conséquence.

Selon l'indice de prix des producteurs de l'Office fédéral de la statistique OFS, pour l'année 2017, le prix des sciages résineux, se situe en moyenne encore 4% en dessous de la valeur de 2014. En ce qui concerne l'indice des assortiments pour palettes et emballages, les prix sont même en moyenne 11% en dessous de la valeur de 2014, étant donné que ces produits sont aussi exportés en grandes quantités. Tableaux et graphiques à l'Annexe A2.

LIGNAPOOL – Pour interconnecter l'économie suisse du bois

La plate-forme Internet LIGNAPOOL, qui permet de mettre en vente les sciages, les produits semifinis et les produits dérivés du bois suisses, est disponible en ligne. Les membres de l'IBS de Suisse alémanique ont accès aux comptes utilisateurs déjà actifs, qui ont été directement repris de la base de données des membres de l'IBS.

LIGNAPOOL est placé sous le patronat de l'IBS et nous conseillons à nos membres de s'inscrire dans cette plate-forme afin de pouvoir profiter activement des nouvelles possibilités de ventes digitales qui y sont liées. www.lignapool.ch

2.5 Des nouvelles des entreprises

Liquidation volontaire de Stalder Sägewerke AG

La liquidation volontaire de Stalder Sägewerke à Malters/LU est engagée. Grâce à l'entreprise Schaerholzbau AG, une cliente de longue date de la scierie, une solution de continuité idéale a toutefois pu être trouvée pour assurer la suite de l'exploitation.

Grâce au rachat des bâtiments et des installations par Schaerholzbau AG, une entreprise de construction en bois moderne sise à Altbüron, l'exploitation de la scierie pourra rester opérationnelle. Les employés de la production seront intégrés à l'équipe de Schaerholzbau AG et les places de travail seront maintenues.

(...) Cet engagement permettra à l'entreprise d'être présente tout au long de la chaîne de transformation de l'arbre jusqu'aux maisons. L'investissement fait considérablement progresser Schaerholzbau AG sur la voie de la construction non dommageable pour les ressources sur laquelle elle s'est engagée. Déjà actuellement, Schaerholzbau AG se procure une grande partie de ses produits en bois feuillus à Malters. [Beat Stalder + Walter Schär, 16.6.17]

Fagus Jura SA devient Fagus Suisse SA

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de Fagus Jura SA du 22 septembre 2017, les actionnaires ont décidé à l'unanimité une hausse de capital. Le capital propre est augmenté au maximum à CHF 5,5 mio. En outre, les actionnaires ont approuvé un changement de nom, qui devient Fagus Suisse SA. Ce nom doit souligner davantage la nouvelle phase de l'application industrielle et l'orientation nationale. Le siège de l'entreprise est transféré sur le site de production aux Breuleux, là où les locaux de l'ancienne fabrique de parquet seront transformés en un centre de production ultra moderne

pour Fagus. Dès 2019, ce site pourra produire chaque année en plusieurs équipes jusqu'à 20 000 m³ de bois de construction à haute performances en bois de hêtre suisse et tous les autres bois durs. [Communiqué médias Fagus Suisse SA du 22.9.17]

2.6 Transformation des sous-produits

La fabrique de papier d'Utzenstorf ferme

La fermeture de la fabrique de papier d'Utzenstorf a été annoncée à fin juillet.

Nous avons le regret de devoir vous informer que le Conseil d'administration de la fabrique de papier d'Utzenstorf AG prévoit la fermeture de l'usine à fin 2017 après 125 ans d'activité, suite à la situation financière de l'entreprise durablement mauvaise; il est prévu de licencier 200 personnes. Le Conseil d'administration a lancé une procédure de consultation avec une représentation de la fabrique de papier Utzenstorf AG qui durera du 25 juillet au 15 août 2017. Si cette procédure de consultation n'aboutit pas à un autre résultat, il est prévu que Perlen Papier AG, une société fille de CPH Holding, coté en bourse, devrait reprendre les opérations commerciales. (...)

Depuis la suppression du cours-plancher de l'Euro le 15 janvier 2015, la pérennité de la fabrique de papier d'Utzenstorf est entrée en phase critique, malgré les efforts extraordinaires du management, des collaborateurs et des fournisseurs tels que vous. Dès décembre 2015, l'entreprise a dû être restructurée financièrement et refinancée. Ces mesures n'ont malheureusement pas permis d'apporter une amélioration durable de la situation financière.

Le marché du papier journal fortement réduit, la compression persistante des marges suite au cours bas de l'Euro et la hausse du prix des matières premières ont amené le Conseil d'administration à la conclusion qu'une seule fabrique de papier journal pourra subsister en Suisse à long terme. Sous réserve du résultat de la procédure de consultation, la production de papier journal va donc se concentrer sur le site de Perlen près de Lucerne dès le 1er janvier 2018; la station de triage du papier de récupération devrait continuer à être exploitée sur le site d'Utzenstorf. Ainsi, la responsabilité écologique pour le recyclage du vieux papier pourra être entièrement assumée en Suisse. [Papierfabrik Utzenstorf AG 25.7.17]

Perlen Papier reprend le recyclage de papier usagé de la fabrique de papier d’Utzenstorf

Au 1er janvier 2018, le département du papier du Groupe CPH reprend les contrats avec les clients et les fournisseurs de papier usagé, ainsi que les stocks de papier de la fabrique de papier d’Utzenstorf AG (canton de Berne), qui a cessé la production et la vente de papier à fin 2017. Désormais, l’élimination et le conditionnement de 260 000 tonnes de papier usagé par année peuvent être effectués à Perlen.

«La fabrique de papier d’Utzenstorf a trouvé une solution stratégique d’avenir à long terme en collaboration avec Perlen Papier, pour assurer le recyclage du papier usagé en Suisse et renforcer la Suisse en tant que site de production de papier durable», affirme Peter Schildknecht, CEO du Groupe CPH. «Sur le site de Perlen, nous remplacerons les importations de papier usagé, chères et déraisonnables du point de vue écologique, par des volumes supplémentaires de papier usagé suisse. Dès 2018, une augmentation substantielle du pourcentage de papier usagé indigène nous permettra de continuer à faire baisser les coûts de la matière première et d’améliorer la capacité de concurrence de nos produits sur les marchés nationaux et internationaux. Cela représente un nouveau pas important de Perlen Papier AG en direction de la maîtrise des coûts.»

Dès 2018, Perlen Papier AG sera la seule fabrique de Suisse dédiée à la production de papier pour l’impression des journaux et des magazines. A Perlen, on recyclera chaque année environ 500 000 tonnes de papier usagé provenant de la collecte de papier dans les ménages suisses et on les y transformera en nouveau papier. Perlen Papier veillera à ce que les communes suisses puissent éliminer le papier provenant de la collecte dans les ménages de façon non dommageable pour l’environnement.

En outre, le département du papier poursuivra l’exploitation de l’installation de triage du papier usagé à Utzenstorf, qui trie environ 30 000 tonnes de papier usagé et de carton par année. En plus, Perlen Papier reprendra les installations ainsi qu’un petit nombre d’employés, et louera les locaux sur le site existant. Les deux parties ont convenu de ne pas communiquer le prix de rachat de la transaction. [Groupe CPH: Communiqué de presse du 25 juillet 2017]

Prix des sous-produits légèrement à la hausse

Par rapport à l’an dernier, la plupart des prix des sous-produits ont légèrement augmenté. Le prix des plaquettes, qui se situe 2 points de pourcentage en dessous de l’année dernière, fait exception.



Les prix de l’écorce se situent à nouveau environ au niveau de l’année 2014. Dans l’ensemble, les prix des sous-produits sont toutefois toujours à un bas niveau. Les indices moyens des plaquettes (-8%), des copeaux et délignures (-4%) ainsi que de la sciure et des copeaux (-9%) se situent tous nettement en dessous de la valeur moyenne de l’année 2014. Tableaux et graphiques à l’Annexe A2.

2.7 Consommation de bois-énergie

Prix des assortiments de bois d’énergie plus bas

ForêtSuisse, Entrepreneurs Forestiers Suisse, Industrie du bois Suisse et Energie-bois Suisse ont corrigé leurs recommandations de prix de 12% vers le haut par rapport à l’année précédente pour le bois-énergie et le bois de feu. Les prix «selon apport de chaleur» (en cts/kWh) restent stables ou légèrement en baisse. Motif: Ces dernières années, on a toujours relevé les prix en cts/kWh de façon disproportionnée par rapport aux prix en CHF/m3v. Cette année, une correction a été effectuée.

Plaquettes de bois d’énergie 2017/18

Recommandation ForêtSuisse/IBS/HES/IPE/FUS-EFS; prix CHF/m3v, sans TVA

		2016/17	2017/18
Franco silo	Taux d’humidité	CHF/m3v	CHF/m3v
Feuillus frais	40–55%	35–41	39–45
Feuillus séchés	25–35%	39–46	46–53
Plaquettes «quali»	<20%, gesiebt	–	57–63
Résineux frais	40–55%	24–30	27–33
Résineux séchés	25–35%	29–35	33–39
Selon apport de chaleur		Cts./kWh	Cts./kWh
Plaquettes vertes	40–55%	4.9–5.9	4.9–5.9
Plaquettes séchées	25–35%	6.2–6.8	5.6–6.6
Plaquettes «quali»	<20%, tamisé	7.0–7.8	6.4–7.2

Une solution est en vue pour l'élimination des cendres de bois

Le cahier des charges de la nouvelle ordonnance sur les déchets avait considérablement déstabilisé les exploitants de chauffage au bois et de décharges. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV), qui a collaboré avec la branche, laisse désormais entrevoir une solution pratique pour l'élimination des cendres de bois.

Le 1er janvier 2016, le Conseil fédéral a fait entrer en vigueur la nouvelle ordonnance sur les déchets (Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets, OLED), avec des nouveautés radicales pour les exploitants de chauffages au bois! Selon la nouvelle lettre de la loi, les cendres de bois qui étaient jusque-là éliminées sans problème dans les décharges de matériaux inertes doivent désormais faire l'objet d'un traitement complexe (réduction du chrome hexavalent) et être accompagnées d'une attestation provenant d'un laboratoire d'analyse stipulant que la valeur limite énoncée par l'OLED est respectée. Près de 62 000 exploitants de cuisinières à chauffage central et de chauffages aux granulés, bûches et plaquettes auraient été concernés par la nouvelle réglementation. Mais dès l'été 2016, il

s'est avéré que les nouvelles dispositions ne pouvaient pas être respectées en pratique. Dès 2016, Energie-bois Suisse, l'association faîtière de la «chaleur issue de la forêt», s'est rapprochée avec compétence et détermination de la division Déchets et matières premières de l'Office fédéral de l'environnement afin de trouver une solution pragmatique. Grâce à son action constructive, il a été possible de trouver ensemble un moyen raisonnable de sortir de l'impasse, à savoir un délai transitoire de cinq ans à partir de l'automne 2018 pendant lequel les cendres de bois pourront être déposées comme auparavant. Simultanément, l'OLED sera adaptée de manière à permettre un dépôt des cendres de bois dans les décharges de type D où sont déjà déposées les scories issues de l'incinération des ordures ménagères qui, de par leur forte teneur en fer, réalisent naturellement la réduction du chrome hexavalent requise par la loi. Energie-bois Suisse remercie l'Office fédéral de l'environnement de sa formidable collaboration et de la prise en compte des préoccupations de la branche. L'association a en effet à cœur de penser, et donc d'organiser, proprement l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, de l'arbre dans la forêt jusqu'aux cendres dans la décharge. [Communiqué médias d'Energie-bois Suisse, 12 septembre 2017]



3. Représentation des intérêts

3.1 Economie, technique et normes

Loi sur les produits de construction: Projet pilote PME

Le 28.9.2016, grâce aux interventions de Sylvia Flückiger, il a été possible de parler directement au Conseiller fédéral compétent Ueli Maurer au sujet de l'application de la Loi sur les produits de construction. Il s'agit de profiter au maximum de la marge de manœuvre en faveur de solutions simples et acceptables – c'est aussi ce que pense le Conseil fédéral!

Par la suite, Andreas Bossenmayer et Christoph Wüthrich (tous deux employés de l'OFCL), ainsi que Christoph Fuhrmann et Urs Luginbühl (représentant de l'industrie du bois), ont élaboré un projet pilote PME qui a été lancé en 2017. Etant donné que la Loi sur les produits de construction concerne toute la branche du bois, le projet a été ancré auprès de la Lignum. Le Chef de projet est Simon Meier. Ce projet est subdivisé en projets partiels «Application pratique», «Normalisation» et «Organismes de certification notifiés» et doit s'étendre sur une durée de cinq ans. Voir chap. 4.5.

Défrichements pour l'industrie du bois?

Le 29.9.16, le Conseiller national Erich von Siebenthal a déposé une initiative¹ qui exige: «Il convient de créer les bases légales visant à faciliter le défrichement de la forêt en vue d'investissements dans l'industrie du bois.»

L'intervention est motivée par l'industrie du bois et l'agriculture: «Déplacer en forêt des exploitations de l'industrie du bois situées en territoire urbanisé permettrait de libérer des surfaces intéressantes au profit du développement urbain, tout en réduisant la pression en matière de défrichement et celle exercée sur les terres cultivables.»

Le Conseil National veut faciliter le défrichement pour les entreprises de l'industrie du bois. Le 12 septembre 2017, il a approuvé l'Initiative parlementaire d'Erich von Siebenthal par 102 voix contre 79 et 5 abstentions – contre la volonté de la Commission chargée de l'examen préalable. La majorité de la Commission pour l'environnement a bel et bien reconnu les difficultés de l'industrie du bois suisse par rapport à la branche à l'étranger, a affirmé Karl Vogler (PCS/OW). Les problèmes structurels ne pourront toutefois pas être résolus par l'initiative. En outre, on craint que d'autres assouplissements ne se produisent dans un premier temps. L'Intervention est auprès du Conseil des Etats.

1) Palv 16.471, Erich von Siebenthal 29.9.16: Mise en oeuvre de la politique forestière 2020. Conditions de défrichement facilitées. Voir Annexe A3

Etude sur les transports de bois

Le bureau d'ingénieurs GEO Partner AG à Zurich a fait une analyse du coût des transports de bois. Dans le mandat de l'OFEV, le Groupe spécialisé bois d'industrie joue le rôle d'un groupe pilote, car il rassemble les principaux mandataires du transport; Astag et Energie-bois Suisse participent également.

Les usines mettront à disposition des chiffres concernant les volumes et les distances de transport, mais aussi leurs expériences avec le rail, les systèmes de conteneurs ou les appels d'offres pour des contrats de transport. Forêt-Suisse, l'association des Entrepreneurs Forestiers Suisse, le commerce et Industrie bois Suisse fourniront aussi des données – et pour terminer, tireront des conclusions en vue d'éventuelles interventions politiques.

Dans le transport, les producteurs suisses sont fortement désavantagés au niveau des coûts par rapport à la zone Euro, justement aussi à cause de la RPLP très élevée. L'analyse du coût des transports devrait contribuer à renforcer les arguments de la branche.

L'étude a été terminée à fin 2017. Voici les principaux résultats:

La prestation de transport de l'économie forestière et de l'industrie du bois en Suisse s'élève à 0,67 milliard de tkm, ce qui représente environ 2,4% de l'ensemble du transport intérieur de marchandises (28,3 milliards de tonnes-kilomètres). Actuellement 90% des transports de bois se font par la route et la tendance continue à se développer dans ce sens.

En matière de trafic autoroutier pur, les péages dans les pays voisins sont deux à cinq fois moins élevés. En France, en Allemagne et en Autriche, seules les autoroutes font l'objet d'un péage. En Suisse, la redevance concerne tous les types de routes. Les prix du marché suisse par unité de poids transportée sont supérieurs d'environ 20% aux prix pratiqués dans le Bade-Wurtemberg (D) et le Vorarlberg (AUT) et d'environ 50% aux prix en Alsace (F). Les chiffres de l'Alsace semblent indiquer qu'un tonnage élevé tend fortement à faire baisser les prix. Enfin, l'étude montre que les entreprises suisses accordent des rabais allant jusqu'à 50% par rapport au tarif normal pour les grosses commandes de transport.

La comparaison des volumes de bois produit en Suisse avec ceux transportés par rail (CFF cargo) au cours de la période allant de 2013 à 2016 fait apparaître une compétitivité faible et décroissante des chemins de fer. Cette impression est confirmée par une comparaison des prix du transport ferroviaire avec ceux du transport par camion. Le premier n'est compétitif que dans des cas particuliers:

pas de longs transports préalables par camion, pas de transports par camion ultérieurs (c'est-à-dire liaison ferroviaire avec l'usine), flux de marchandises réguliers et importants, distance de transport minimale >100 km.

Les auteurs de l'étude identifient les possibilités d'amélioration suivantes:

- Adaptation du réseau de routes forestières aux méthodes modernes de récolte de bois (reingénierie)
- Coopération interpropriété (économie forestière): réalisation d'abattages importants, formation de tas de grumes
- Coopération interentreprises (industrie du bois): mutualisation des commandes de transport; mise en commun
- Investissements dans les solutions informatiques: gestion des piles de bois, navigation dans la forêt, gestion du parc de camions, intégration dans les plates-formes logistiques interentreprises.
- Pour les distances >100 km, examiner plus fréquemment les possibilités ferroviaires.
- Coopération intersectorielle: plate-forme logistique ferroviaire
- Investissements dans les solutions informatiques: gestion du parc de camions
- Investissements dans des véhicules légers
- Investissements dans de nouveaux systèmes logistiques tels que des portoirs plats empilables et des remorques chargeables
- Coopération interentreprises: plate-forme logistique poids lourds, bourse de transport
- Coopération intersectorielle: plate-forme logistique ferroviaire
- Examiner en détail la possibilité d'augmenter le tonnage du transport de grumes à 44 tonnes et l'impact d'une telle mesure sur les coûts micro- et macroéconomiques, et en tirer les conclusions au niveau politique.
- Envisager une nouvelle réduction de la RPLP et une réduction partielle de la taxe sur l'huile minérale pour les transports de bois brut, et en tirer les conclusions au niveau politique.

Le rapport complet peut être téléchargé sous:
<https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/wald/publikationen-studien/studien.html>

3.2 Bois suisse

Sensibiliser les consommateurs de «bois de chez nous», telle est l'intention des propriétaires forestiers et des exploitants de scieries. Par conséquent, ils ont investi



toujours plus d'argent dans ce type de promotion, suite à l'appréciation du franc. C'est la plus importante mesure prise par la branche elle-même, et la seule qui est aussi soutenue par la Confédération.

En 2017, la promotion du bois suisse a grimpé à un niveau supérieur: En janvier, la Confédération a lancé la campagne de sensibilisation #WOODVETIA d'une durée de trois ans, dans le cadre de laquelle se sont déroulées les «Journées du bois suisse» dans tout le pays en septembre. Ces deux actions devaient aussi permettre de rapprocher une large population de l'offre régionale de produits en bois, et de faire connaître les avantages du bois à de nombreux acteurs. Et la population devrait ensuite vraiment exiger «du bois de chez nous» lors de ses futurs achats de bois, que ce soit à titre privé ou dans le cadre des communes, et de l'imposer auprès des constructeurs en bois et des menuisiers.

2017 – L'année #WOODVETIA

En août 2016, l'agence publicitaire zurichoise ROD a reçu de l'OFEV l'adjudication pour les trois ans de campagne en faveur du bois suisse. La campagne #WOODVETIA a été présentée à la branche le 10 janvier 2017, et le 12 janvier au public.

Le nom de la campagne, #WOODVETIA, est un mélange des mots bois (wood) et Helvetia, qui exprime une forte implication dans les médias sociaux.

Il est également positif que le logo COBS soit aussi présent sur le signet – et que le projet lancé par l'IBS intitulé «Journées du bois suisse», qui s'est déroulé les 15 et 16.9.2017, soit devenu un grand projet phare dans le cadre de cette campagne.

Dévoilements de statues en bois dans le cadre de la campagne #WOODVETIA

Dans le cadre de #WOODVETIA, l'artiste Inigo Gheyselinck a créé des statues en bois de personnalités importantes de l'histoire de la Suisse et de son présent – bien sûr en bois suisse. Les statues ont été officiellement



présentées l'une après l'autre au public durant l'année. Ainsi, l'action devait offrir au public un accès surprenant au thème et au bois suisse en tant que matériau. Chaque statue est sculptée dans un autre bois – provenant de la région d'origine ou de la région où le personnage représenté a œuvré.

Dévoilements des statues:

- Auguste Piccard 26.1.17 à Château d'Oex
- Johanna Spyri, 8.2.17 à Raststätte Heidiland GR
- Alfred Escher, 20.2.17 à Zürich, Hauptbahnhof
- Lux Gujer, 8.3.17 à Zürich, ETH Hönggerberg
- Giovanni Segantini, 21.3.17 sur le Jungfrauoch (sous la direction de Hansruedi Streiff IBS)
- Iris von Roten, 2.4.17 à Bâle (sous la direction de Regina Weber IBS)
- Simone Niggli-Luder, 12.4.17 à Arth-Goldau, Tierpark
- Polo Hofer, 16.5.17 à Oberhofen (sous la direction de Thomas Lädach IBS)
- Simon Ammann, 30.5.17 à Zürich-Kloten
- Gilberte de Courgenay, 21.6.17 à Courgenay
- Rudolf Olgiati, 1.7.17 à Flims, Gelbes Haus
- Stress, 10.7.17 au Zoo de Zürich
- Guillaume Dufour, 31.7.17 à Môtiers, Val de Travers
- Kathrin Altwegg, 17.8.17 Bergstation Weissenstein
- Gottlieb Duttweiler, 22.8.17 à Rüschlikon, Park im Grüene

- Carla del Ponte, 31.8.17 à Lucerne, Spreubrücke
- Henry Dunant, 5.9.17 à Genève, Musée ICRC
- Dimitri, 19.9.17 à Ascona
- Hildegard Kissling, 9.11.17 à Berne, Waisenhausplatz

Plein succès pour le bois suisse

La première édition des «Journées du bois suisse» a eu lieu les vendredi et samedi 15/16 septembre 2017 dans l'ensemble de la Suisse. 27 actions régionales ont montré au grand public tout le spectre de l'exploitation de la forêt et de la transformation du bois avec des machines fascinantes et ont attiré l'attention sur la diversité des produits suisses en bois. Chacune de ces actions a présenté la chaîne régionale de création de valeur ajoutée à l'aide d'au moins trois entreprises travaillant avec du bois



Le président du Comité d'organisation Toni Horat (m.)

suisse: cela allait de l'entreprise forestière à la menuiserie en passant par la production de dérivés du bois et l'entreprise de construction en bois. 81 sites ont ainsi proposé des activités diversifiées pour toute la famille. L'univers diversifié et passionnant de la transformation du bois a offert des moments inoubliables pour petits et grands.

Avec cette série de manifestations, l'économie de la forêt et du bois a montré, ce weekend, tout son potentiel: quelque 65 000 visiteurs – y compris de nombreuses classes d'école – ont visité ses entreprises. Un public nombreux a profité de cette occasion pour découvrir le travail diversifié des spécialistes et des machines. «Le concept a bien fonctionné et peut être considéré comme un grand succès», se réjouissent le président du Comité d'organisation Toni Horat et la cheffe de projet Regina Weber. «Cette fréquentation remarquable est le fruit des efforts conjoints des 178 entreprises, qui ont consenti un engagement financier et personnel considérable. La créativité et la mise en œuvre des différents programmes étaient très impressionnantes.»

Le projet faisait partie de la campagne #WOODVETIA de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et de la branche de la forêt et du bois. #WOODVETIA a pour but d'éveiller la fascination de la population pour le bois suisse. Les «Journées du bois suisse» ont apporté leur contribution: Elles se sont terminées en laissant derrière

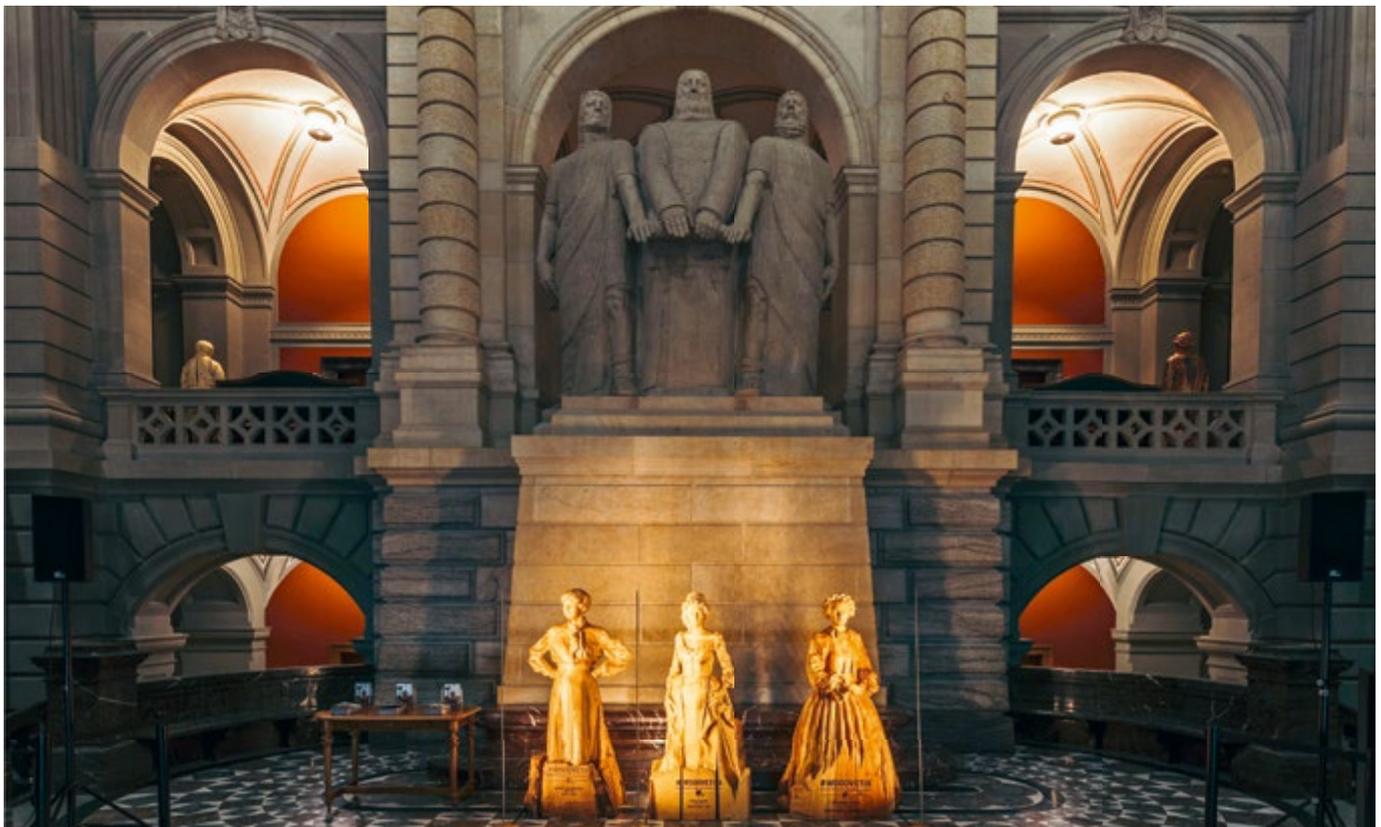
elles des expressions satisfaites autant sur les visages des visiteuses et visiteurs que sur ceux des organisateurs.

Evaluation 1 an #WOODVETIA

L'OFEV a chargé une entreprise d'étude de marché et d'opinion de réaliser un suivi de campagne pour #WOODVETIA. Un premier sondage a été réalisé en 2016 auprès de 1008 personnes, suivi d'un deuxième à fin 2017 auprès de 1005 personnes. Les principaux résultats sont les suivants:

- On a demandé à la population suisse si elle se souvenait d'une campagne intitulée «WOODVETIA – Mobilisés pour le bois suisse». Un bon tiers des personnes questionnées, dans une tranche d'âge entre 14 et 65 ans, ont répondu par oui. Toutefois, seulement 8% d'entre elles ont dit s'en souvenir très clairement.
- Les statues en bois ont aussi été bien perçues: 57% des personnes questionnées pouvaient se souvenir d'au moins une des statues. C'est Polo Hofer qui a été le plus cité, suivi de Dimitri.
- Lors de l'achat de produits en bois, l'importance de choisir du bois suisse et de tenir compte de la provenance du bois a connu une évolution significative entre la première et la deuxième mesure.

La notoriété de la campagne après une année est donc effective et #WOODVETIA a réussi à attirer l'attention.



Après une année, on peut toutefois difficilement s'attendre à ce que cela ait significativement modifié le comportement d'achat des personnes interrogées.

#WOODVETIA 2018

Le 26 février 2018, les statues #WOODVETIA ont ouvert la session de printemps dans les bâtiments du Parlement. Du 5 mai au 4 novembre 2018, elles seront exposées à la triennale suisse de sculpture à «Bad RagARTz». Pour que la campagne reste visible à grande échelle, des photos des trois statues les plus impressionnantes, soit Dimitri, Gilberte de Courgenay et Simon Amman, ont été imprimées sur des bâches qui seront suspendues sur les façades des entreprises, à l'entrée ou en lisière des forêts ou dans tout autre lieu efficace près des entreprises des utilisateurs du COBS.

«Swiss Timber Marketing»

Avec #WOODVETIA, l'OFEV a lancé en 2016 une importante campagne de sensibilisation de la population. Sous l'égide de la Confédération, l'IBS a également pu prendre part à la responsabilité et à la direction de projet. L'IBS a très vite signalé qu'à moyen terme, c'est la branche qui devra se charger du marketing pour le bois suisse. Grâce au nouvel article sur la promotion du bois dans la Loi sur les forêts, on dispose aussi des bases légales pour cela. En 2017, l'IBS a convaincu les différents acteurs de la branche de lancer les axes directionnels de l'organisation sous le titre provisoire de «Swiss Timber Marketing». En 2018, les actuels organes issus de l'OFEV et des milieux des branches concernées devraient être transférés dans la nouvelle structure d'organisation, de façon à ce que le travail de marketing pour le bois suisse puisse continuer à se faire sans interruption.

3.3 Gros bois

La moitié au bon endroit

Publireportage de la Task Force Forêt+Bois+Energie, mai 2017

La 4^{ème} Rencontre du bois brut a mis en évidence la nécessité de prendre sérieusement en main le thème du bois de gros diamètre et de rechercher des solutions. Le pourcentage de gros bois continue à augmenter dans les forêts suisses et encombre autant l'économie forestière que l'industrie du bois. L'entreprise forestière de Sigriswil montre une voie à suivre.

Dans le contexte des réflexions sur l'optimisation à long terme, les entreprises forestières devraient se concentrer sur la production de bois de petit diamètre: La rentabilité de ces peuplements est plus élevée, la composition des classes d'âge et l'adéquation avec les besoins

de la clientèle sont meilleures, les risques liés à la nature sont plus faibles et la flexibilité dans la perspective du changement climatique est plus importante que pour la production de gros bois. Si l'on compare avec le bois de petit diamètre, les frais de récolte sur les terrains en forte pente sont également plus élevés pour les bois de gros diamètres et la sécurité du travail exige des éléments de construction et des diamètres de câbles plus fortement dimensionnés.

Côté industrie du bois, les grosses grumes entraînent des problèmes de qualité: Le pourcentage des qualités B diminue avec l'augmentation du diamètre, et celui des qualités C augmente (voir graphique). Le pourcentage des qualités les meilleures est très faible. La production de sciages est également plus coûteuse avec du bois de gros diamètre qu'avec du petit bois et les revenus sont plus faibles. Le gros bois est peu adapté à la fabrication de produits destinés aux marchés internationaux.

Un bon exemple

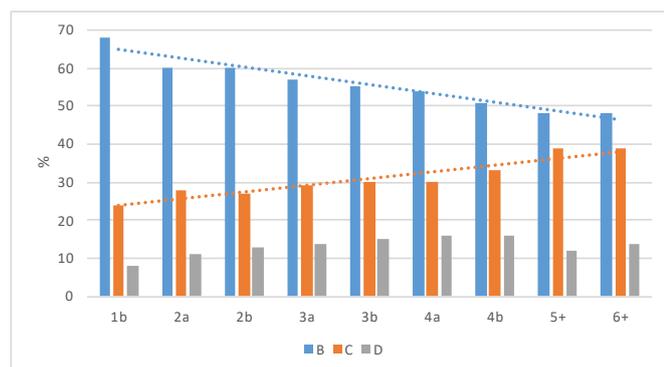
Pourquoi les entreprises forestières sont-elles tout de même attachées à la production de gros bois? Les tentatives d'explication sont nombreuses. Toutefois, l'exemple de l'entreprise forestière des Préalpes de Sigriswil montre qu'une réduction ciblée du gros bois peut être mise en œuvre de façon profitable. Une analyse des peuplements réalisée en 2002 a montré un net déséquilibre en faveur de la futaie II et III et une sous-représentation des diamètres allant jusqu'au perchis. Les réserves de bois sur pied sur les surfaces épargnées par Lothar atteignent 500 tm³/ha. En conséquence, le Chef d'exploitation Hans Stauffer a augmenté le taux d'abattage afin d'initialiser une réduction des réserves de bois sur pied. Les coupes de bois ont été exécutées de façon ciblée sur le gros bois.

Les réserves de bois sur pied visées, soit 350 tm³/ha, ont pu être atteintes en 15 ans et le pourcentage de gros bois a été réduit de moitié. Pour Stauffer, le taux d'abattage n'est pas une valeur fixe, mais une valeur variable – qu'il a de nouveau abaissée après ce laps de temps. La durée d'une période de rotation est fixée entre 80 et 100 ans, le diamètre d'exploitabilité à 50 cm à hauteur de poitrine. Le pourcentage de bois de gros diamètre qui reste – soit 12% – peut être préservé de façon optimale sur des sites de croissance avec des peuplements de haute qualité, sur des terrains bien accessibles par les débusqueuses et avec une production de bois de qualité.

Pourquoi réduire?

En diminuant les réserves de gros bois de façon ciblée, Stauffer peut produire davantage de bois de meilleure

qualité sur la surface forestière, mettre en oeuvre des processus de récolte du bois moins chers et réduire les risques en cas de tempête. Il a pour objectif d'obtenir des forêts en bonne santé et riches en essences forestières. Il est important de mettre en place de bonnes bases pour les propriétaires forestiers et de bien les informer.



La valorisation d'un sondage réalisé par Urban Jung dans les scieries suisses montre la répartition des qualités B-C-D épicéa/sapin dans les classes de diamètres (volume: 350 000 m³).

3.4 Climat, énergie, environnement

Prise de position sur la loi sur le CO₂

La prise de position sur la loi sur le CO₂ a été lancée. De nombreuses organisations et entreprises de l'industrie du bois ont participé. Différentes requêtes de la branche ont été prises en compte et c'est réjouissant. L'instrument des projets de compensation ainsi qu'un pourcentage élevé de compensation dans le pays sont toujours prévus dans le message actuel du Conseil fédéral au Parlement. L'affaire se trouve maintenant devant les commissions et sera traitée au Conseil national en automne 2018. Les prochaines étapes seront à surveiller de près, étant donné que différents milieux préféreraient appliquer la compensation par des prix les plus bas possibles à l'étranger.

Projet de puits de CO₂ bois

L'enregistrement du projet 0055 «Prise en compte de l'effet de puits de CO₂ du bois suisse en tant que mesure de compensation de CO₂» a été fait en août 2014, pour la période de 2014 à 2020.

Les producteurs de sciages et de produits dérivés du bois gèrent ensemble le projet, par l'intermédiaire de l'association Puits de CO₂ bois suisse (PBS). L'association PBS joue le rôle de titulaire de projet face à l'OFEV et a passé un contrat avec la Fondation Klik sur la vente des attestations.

La prestation additionnelle de puits de CO₂ (= production supplémentaire de bois suisse) génère des attestations au-dessus de la limite de la ligne de référence qui détermine l'évolution vraisemblable de la production qui aurait lieu sans projet de puits de CO₂ (business as usual). Les volumes supplémentaires doivent avoir été générés par l'application de mesures non rentables économiquement. Les entrepreneurs décident eux-mêmes quelles mesures sont applicables dans leur entreprise, par exemple des investissements dans l'accroissement de la production ou dans l'augmentation des ventes de bois suisse.

Les mesures prises durant l'année précédente et les volumes de production supplémentaires que cela a permis de générer sont relevés chaque année en février/mars par l'office de monitoring (CO₂-Institut, Urs Luginbühl) et intégrés à un rapport de monitoring. Selon le projet enregistré et les exigences supplémentaires de l'OFEV, ce rapport comporte aussi de nombreux commentaires et estimations, en plus des données des entrepreneurs. Ce rapport très exigeant doit aussi être vérifié par un bureau indépendant avant d'être déposé auprès de l'OFEV au milieu de l'année. Ensuite, l'OFEV prend une décision sur le volume d'attestations valable pour l'année précédente. L'Association PBS vend les attestations à la Fondation Klik et verse les revenus, proportionnels aux prestations fournies, aux entreprises participantes.

Grandes prestations environnementales de l'industrie du bois

Jusqu'en mai 2017, 40 entreprises ont produit 13 mio kWh d'électricité solaire et 54 mio kWh d'électricité issue de la biomasse (voir Annexe A1). La consommation d'électricité de la branche atteint déjà 60–70 mio kWh.

En plus, la branche fournit de grandes contributions à la production de chaleur industrielle et de chaleur à distance issues du bois, ainsi que des prestations de séquestration de carbone (projet de puits de CO₂).

Enfin, l'industrie de la scierie, du papier et des produits dérivés du bois fait des efforts constants pour réduire sa consommation d'électricité et ses émissions de particules.

3.5 Programmes, organisations faïtières et fédérales

Plan d'action bois 2017–20

H. Streiff faisait partie du comité pilote. Regina Weber a représenté l'IBS parmi les organisateurs de l'Initiative bois suisse, et Urs Luginbühl a accompagné le projet bois lamellé de hêtre.

3. Représentation des intérêts

Dans le Plan d'action bois, l'IBS est parfois aussi requérante: Application de la LPCo (2015), Journées du bois suisse (2016).

S-WIN

S-WIN (Swiss Wood Innovation Network) est le premier interlocuteur pour l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée du bois (y compris l'utilisation du bois chimique et énergétique) dans le domaine de la recherche. Le réseau offre des points de contact et des plates-formes d'information pour l'économie, la recherche et les apprentissages, cela au niveau national et international. S-WIN organise chaque année un cours de perfectionnement à Weinfelden, un séminaire de situation sur un thème choisi tiré de la recherche et de la pratique, une rencontre d'hiver et un cycle de manifestations «Top Programme Bois». L'IBS est un membre actif et Ernest Schilliger est membre du Comité. En outre, Patrick Corbat et Markus Ladrach sont membres individuels de S-WIN.

Forum Holz

Organe consultatif de l'OFEV, où siège H. Streiff.

Approvisionnement économique du pays, Département de l'énergie du bois

Suite à l'approbation à fin 2016 du concept de «Conférence de situation pour une exploitation plus soutenue du bois-énergie en forêt durant les situations de manque grave» dans sa version de l'époque, un exercice du Département de l'énergie du bois s'est déroulé le 29 juin 2017 sur une journée entière. Le but était d'exercer les procédures de la Conférence de situation, de vérifier le concept de Conférence de situation et d'identifier le potentiel d'adaptations et d'améliorations. La documentation du concept de Conférence de situation a été complétée d'après les connaissances tirées des discussions qui ont fait suite à l'exercice. La version dont on dispose actuellement sera maintenant soumise à approbation, puisqu'aucun autre remaniement n'est prévu.

Regina Weber représente l'industrie du bois et les entrepreneurs forestiers au sein du département de l'énergie du bois.

Organisations faitières

Industrie du bois Suisse s'engage financièrement et personnellement au sein des organisations faitières suivantes:

1. LIGNUM Economie suisse du bois (www.lignum.ch) organisation faitière pour la publicité en faveur du bois, la normalisation et en partie la politique
 2. CEDOTEC, homologue de la Lignum en Suisse romande (www.cedotec.ch)
 3. Groupe spécialisé bois d'industrie (www.industrieholz.ch) organisation faitière pour les vendeurs et les transformateurs de bois d'industrie et de sous-produits (voir chap. 5.6)
 4. Energie bois Suisse (www.holzenergie.ch, www.energie-bois.ch) organisation faitière pour toutes les questions de bois d'énergie et d'énergie du bois
 5. Task Force Forêt+Bois+Energie (www.taskforceholz.ch) organisation faitière des entreprises consommatrices de bois brut (voir chap. 5.6)
 6. Union suisse des arts et métiers (www.sgv-usam.ch) organisation faitière pour les questions de politique économique
 7. Organisation Européenne des Scieries OES (www.eos-oes.eu) organisation faitière européenne de l'industrie de la scierie, elle-même liée à la CEI Bois
- Les contributions cash à Lignum, Cedotec, Energie bois Suisse et aux projets généraux de la branche seront honorées par l'intermédiaire du Fonds du Bois (chap. 5.4).

4.1 Economie d'entreprise

Mandaté pour l'économie d'entreprise: Urs Luginbühl

Formulaires de décompte de frais d'entreprise BAB

A la demande de ses membres, l'IBS établit un formulaire de décompte de frais d'entreprise BAB. Dans ce but, les montants de la comptabilité financière ou de la comptabilité d'entreprise sont répartis sur les différents secteurs d'une entreprise (ce qu'on appelle les postes de frais). En plus des chiffres financiers, on relève aussi les volumes de production, les temps de gestion et de travail, qui permettent de communiquer des paramètres tels que par exemple les frais de débitage ou de séchage. Ces chiffres indicatifs constituent une précieuse base de calcul, mais permettent aussi de suivre l'évolution des coûts d'une année à l'autre.

Des plans comptables structurés pour les entreprises de l'industrie du bois

Comme pour les formulaires de décompte de frais d'entreprise BAB, les plans comptables structurés servent aussi à obtenir des informations utiles pour la direction de l'entreprise à partir des données tirées de la comptabilité financière. Bien souvent, les plans comptables dont on se sert dans l'industrie du bois ne sont pas structurés de façon adéquate. Par exemple, alors qu'on dispose de nombreux postes avec de petits montants dans le domaine de l'administration, il y a un seul compte pour l'entretien, sur lequel il n'est pas rare que des montants gigantesques soient comptabilisés. Dans le détail du plan comptable général, les données de la comptabilité financières sont structurées de façon cohérente par domaines (par ex. scierie, raboterie, réseau de chaleur à distance) et les coûts des principales installations sont relevés séparément. Les comptes peuvent bien-sûr être présentés de façon résumée pour la clôture de l'exercice ou des rapports d'activité, comme jusqu'à présent.

L'IBS a établi un modèle de plan comptable destiné aux entreprises de l'industrie du bois, structuré comme le «plan comptable général PME» de l'Union suisse des arts et métiers. Dans différentes variantes, on indique où insérer les comptes de manière adéquate. A partir de ce modèle de plan comptable, l'entreprise peut choisir les comptes qui lui conviennent. Le modèle est à disposition des membres sur l'Extranet sous forme de tableaux Excell à télécharger ou peut être retiré auprès de l'administration. L'expérience a démontré qu'après modification des plans comptables, le surplus de travail pour la comptabilité est moindre mais que de cette façon, les entreprises obtiennent des informations très utiles.

Reflets du marché IBS

Les prix du marché des grumes, des sciages et de sous-produits sont relevés à un rythme de deux fois par mois pour les Reflets du marché de l'IBS. Pour cela, différents membres indiquent leurs prix et leurs volumes de production. Le prix du marché est ensuite calculé à partir de là par l'intermédiaire d'une pondération des volumes.

Les entreprises participantes reçoivent une évaluation détaillée et les prix relevés peuvent aussi être insérés dans le calcul. L'évolution des prix et des indices d'une sélection d'assortiments est présentée sous forme de tableaux ou de graphiques à l'Annexe A2.

Une partie des prix des sciages constitue en outre la base de la statistique des producteurs de l'Office fédéral de la statistique OFS. A partir des prix, divers indices peuvent aussi être calculés et servent à suivre l'évolution de différents prix de la branche.

Programme de calcul

L'IBS met gratuitement à disposition de ses membres un support de calcul pratique. Les données de base de ce programme de calcul des prix des sciages sont actualisées chaque année à l'aide de données moyennes tirées du BAB et des Reflets du marché.

Dans les conditions actuelles du marché, le calcul à l'aide de valeurs moyennes est toutefois justement trop peu précis. Le programme est donc conçu pour que les données de base spécifiques aux entreprises puissent être indiquées. Comme on l'a mentionné, ces dernières peuvent être communiquées par l'intermédiaire des BAB ou des plans comptables structurés. L'IBS offre à ses membres différentes possibilités d'assistance pour cela.

4.2 Electricité: Economiser et produire

Partenariat énergétique BKW/Groupe E avec l'IBS depuis 2012

Le partenariat qui existe depuis 2012 a été résilié par BKW. Pour 2017, 8000 CHF ont encore été versés à l'IBS. Les choses ne bougent pas beaucoup. Le partenariat a donné des résultats modestes.

Investissements solaires jusqu'en mai 2017

Les données n'ont pas pu être actualisées par rapport à l'année précédente (voir Annexe A1).

Feu vert pour l'électricité de Haltikon

La centrale de production d'énergie prévue sur le terrain de l'entreprise Schilliger Holz AG à Haltikon dans la région de Küssnacht SZ produira de l'électricité pour 8000

ménages et de la chaleur à distance pour 6000 ménages. L'installation devrait produire annuellement 60 mio kWh de chaleur pour le réseau à distance et 32 mio kWh d'électricité. Selon Agro Energie Rigi, le bois de chauffage sera composé de 51% de sous-produits de la scierie Schilliger, 41% de bois de récupération et 8% de bois de la forêt.

Pendant deux ans, le projet a été bloqué par les oppositions de la Commune d'Udligenswil et de particuliers qui sont allés jusqu'au Tribunal fédéral. Le Tribunal fédéral a finalement décidé en février 2018 que toutes les oppositions, tant des particuliers que de la commune voisine, étaient caduques et que la voie était libre pour la construction. Après une actualisation de la planification, la construction devrait commencer à fin 2018. La durée de construction sera de deux ans.

4.3 Formation professionnelle initiale

Mandatée pour la formation professionnelle: Regina Weber

Fins d'apprentissages de scieur/scieuse industrie du bois CFC 2017

En Suisse alémanique, 9 scieurs et une scieuse ont réussi leur procédure de qualification «Scieur/Scieuse industrie du bois CFC». Un candidat a même reçu la mention d'honneur. En Romandie, deux candidats se sont présentés aux examens, avec succès. Diplômés voir Annexe A4.

Praticien(ne) sur bois AFP: 15 PQ terminées avec succès en 2017

15 candidats se sont présentés aux examens de fin d'apprentissage 2017 de praticien sur bois AFP et les ont réussis. Diplômés voir Annexe A4.

Révision totale du plan de formation scieur/scieuse industrie du bois CFC

Le nombre des apprentis qui suivent une formation de «scieur/scieuse industrie du bois CFC» a tendance à di-

minuer depuis des années. Le Centre de formation inter-entreprises à Bienne a signalé qu'à brève échéance, la mise en œuvre des cours interentreprises (CIE) ne pourra plus être garantie pour les scieurs et les scieuses en raison du vieillissement de l'infrastructure. En outre, une révision quinquennale du plan de formation scieur/scieuse CFC va venir en 2018. Au sein de l'association, ces circonstances ont déclenché un processus qui a poussé le Comité à prendre la décision en été 2017 de soumettre le plan de formation scieur/scieuse de l'industrie du bois CFC à une révision totale. Il faut élargir la profession de scieur/scieuse de l'industrie du bois CFC: Le «spécialiste de l'industrie du bois CFC» (titre provisoire) doit disposer de connaissances professionnelles plus larges et pouvoir être utilisé dans différents sous-secteurs de l'industrie du bois – allant bien au-delà de la scierie.

Le recul du nombre des apprentis CFC se répercute aussi sur les perfectionnements professionnels, qui ont été de plus en plus remis en question ces dernières années faute d'un nombre suffisant de participants. Pour l'attractivité d'une profession, la possibilité de suivre une formation continue est toutefois un élément important. Le but de la révision totale est par conséquent de faire augmenter le nombre des apprentis afin d'assurer l'avenir de la profession et de ses formations continues. Cela a permis de renforcer la profession et ses formations continues et d'améliorer l'efficacité des coûts de la formation professionnelle.

L'administration de l'IBS a initialisé les travaux nécessaires. Les nouvelles prescriptions sur la formation doivent entrer en vigueur au début de 2021. Le dernier apprentissage de scieur/scieuse industrie du bois CFC devrait commencer en été 2020 et se terminer en été 2023.

Effectifs au printemps	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1 ^{ère} année CFC	23	16	17	20 (4)	29 (3)	18 (3)	13 (4)	16 (1)	16 (1)	15 (2)
2 ^{ème} année CFC	21	23	16	14 (0)	15 (3)	26 (3)	17 (3)	14 (4)	17 (2)	14 (1)
3 ^{ème} année CFC	18	21	21	20 (4)	15 (1)	16 (4)	20 (2)	16 (1)	13 (3)	15 (2)
Total CFC	62	60	54	54 (8)	59 (7)	60 (10)	50 (9)	46 (6)	46 (6)	44 (5)
Formation élémentaire	26	17	7	4	-	-	-	-	-	-
1 ^{ère} année AFP				12 (0)	5 (0)	11 (1)	10 (0)	14 (0)	11 (0)	14 (1)
2 ^{ème} année AFP					10 (0)	7 (0)	19 (1)	10 (0)	15 (0)	11 (0)
Total AFP				12 (0)	15 (0)	17 (1)	29 (1)	24 (0)	26 (0)	25 (1)
Total général	88	77	61	66 (8)	74 (7)	77 (11)	79 (10)	70 (6)	72 (6)	69 (6)

Dès 2012: Valeurs entre parenthèses = dont nombre d'apprentis en Romandie

Révision du plan de formation praticien/ne sur bois AFP

En 2016, Construction bois Suisse a effectué les 5 contrôles annuels des praticiens/nes sur bois AFP. Sur la base des résultats, la Commission B&Q a conseillé au printemps 2018 de renoncer à une révision des prescriptions sur la formation. Les mesures d'amélioration proposées dans le rapport de contrôle peuvent être appliquées sans qu'il soit nécessaire de modifier les prescriptions de formation existantes. D'une manière générale, l'IBS souhaite que l'on donne plus de poids au contenu de l'option Industrie dans les écoles professionnelles et dans les CIE. L'IBS doit maintenant veiller à l'application des mesures d'amélioration proposées.

Protection de la jeunesse dans le domaine du travail (Annexe 2 Plan de formation)

Le 25 juin 2014, le Conseil fédéral a décidé de modifier l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs; OLT 5; RS 822.115). Conformément à l'art. 4 de ladite ordonnance, les jeunes ne peuvent en principe effectuer des travaux dangereux qu'à partir de l'âge de 18 ans.

Cependant, si l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale prévoit une dérogation pour la profession concernée, les jeunes qui l'exercent peuvent effectuer des travaux dangereux dès l'âge de 15 ans. La dérogation suppose des mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. La modification de l'ordonnance est entrée en vigueur le 1er août 2014.

Il incombe aux organisations du monde du travail (Or-Tra) d'élaborer les mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé dans un délai de trois ans, donc d'ici au 31 juillet 2017. Ces mesures d'accompagnement doivent ensuite être approuvées par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), avec participation du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Une fois les mesures d'accompagnement approuvées par ces deux instances de la Confédération, les cantons disposent de deux ans pour vérifier si les entreprises concernées qui détiennent des autorisations de former observent les mesures d'accompagnement.

Etant donné que le scieur/scieuse industrie du bois CFC autant que le praticien/ne sur bois AFP sont des professions comportant des exceptions selon l'Article 4 de l'OLT 5, l'IBS a élaboré des mesures d'accompagnement

de la sécurité au travail et de la protection de la santé. L'Annexe 2 au Plan de formation scieur/scieuse industrie du bois CFC est en vigueur depuis le 1er mai 2017. Les mêmes travaux sont également réalisés en ce qui concerne les praticiens/nes AFP, dont l'Annexe 2 au Plan de formation est en vigueur depuis le 1er août 2017.

Jürg Rothenbühler se retire en tant que Chef expert

Jürg Rothenbühler, qui a oeuvré en tant que Chef expert aux examens dans le canton de Berne pendant de nombreuses années et dès 2011 en tant que coordinateur de la procédure de qualification (PQ) pour toute la Suisse, a annoncé qu'il se retirait de ses fonctions pour la fin de l'année 2017. Industrie du bois Suisse remercie cordialement Jürg Rothenbühler pour son engagement précieux et le travail très apprécié qu'il a accompli en faveur de la formation professionnelle. Andreas Lusti lui succède. Regina Weber reprend la coordination de la PQ.



Participation aux Foires professionnelles régionales

Le Salon «Start! Forum des métiers» s'est déroulé à Fribourg du 31 janvier au 5 février 2017 et l'IBSR y a présenté pour la première fois le nouveau simulateur de sciage. En 2017, les scieurs de l'Est de la Suisse étaient de nouveau représentés à l'exposition sur la formation OBA qui s'est déroulée dans l'Est de la Suisse du 13 août au 3 septembre sur le terrain de la Foire Olma à St. Gall. Les scieurs de Suisse centrale ont à nouveau tenu un stand à la Zebi de Lucerne du 9 au 12.11.2017.

Concept de formation professionnelle de l'IBS

En 2017, l'Agence Iris Wirz c&p communications a élaboré un concept qui doit servir de base pour la nouvelle orientation de la formation professionnelle de l'IBS. Ce concept s'appuie sur des interviews avec les principaux groupes cibles (jeunes, parents, médias, enseignants et entreprises formatrices, médias). Les principaux ré-

sultats font ressortir que 53% des jeunes interrogés connaissent la profession par l'intermédiaire de leur famille, de leur environnement et de leur quotidien. 20% d'entre eux connaissent la profession par l'intermédiaire des médias, 18% par l'intermédiaire de l'école. Pour terminer, par les conseillers en orientation professionnelle (6%) et par les Foires (3%).

Tous les groupes cibles ont en commun une faible perception de la profession, ils pensent en connaître les points faibles (par exemple des conditions de travail monotones, bruyantes, poussiéreuses, dangereuses, astreignantes physiquement) et les points forts (par exemple le bois, la technique, la nature) sont ignorés. Actuellement, la profession de scieur CFC a un profil plutôt faible face à l'extérieur, c'est-à-dire que la profession est souvent confondue avec d'autres métiers du bois.

On verra dans le courant de l'année 2018 quelles seront les autres démarches à entreprendre suite à ces constatations. Une intensification de la publicité en faveur de la nouvelle profession avec CFC interviendra au plus tard lors de l'introduction du plan de formation totalement révisé (voir ci-dessus).

4.4 Perfectionnement

Cours pour les spécialistes en bois 2016/17

Deux dames et onze messieurs ont réussi le tout premier examen professionnel fédéral pour les spécialistes en bois. Le 13 juin 2017, dans le cadre d'une petite cérémonie organisée à Olten, les diplômés ont été remis par le Président de la Commission d'examen, Armin Brühwiler, en mains des participants et participantes ayant



Légende: Les 9 spécialistes en bois qui ont passé leur diplôme avec succès (pas sur la photo: Fandino Alex, Gautschi Benjamin, Smart Philip)

réussi. (Diplômés, voir Annexe A4). Malheureusement aucun nouveau cours n'a pu être commencé en 2017, étant donné que le nombre minimum de participants requis n'a pas pu être atteint.

4.5 Technique, normalisation

Mandaté pour la normalisation: Urs Luginbühl

Représentation de l'IBS dans des commissions techniques

L'environnement des entreprises dans le domaine de la normalisation et des prescriptions devient toujours plus complexe. Par conséquent, l'IBS a encore renforcé ses activités. Depuis 2012, Urs Luginbühl représente l'IBS au sein de la Commission SIA 265 (normes suisses de la construction en bois) et de la commission européenne CEN TC 175 (grumes et sciages, autres domaines concernant l'industrie du bois). En outre, il est actif dans le Comité miroir suisse du CEN TC 124, qui s'occupe principalement des normes européennes pour les produits du bois classés selon la résistance.

LPCo: Gros surplus de travail dans l'industrie du bois

Dans le cadre d'une révision totale, la loi sur les produits de construction (Loi fédérale et Ordonnance sur les produits de construction, LPCo/OPCo) a été adaptée à l'Ordonnance EU No 305/2011 (Construction Products Regulation, CPR) et est en vigueur depuis 2014.

Si un produit de construction est listé dans une norme de produit européenne harmonisée (hEN), il doit aussi être produit et mis en vente sur le marché suisse en conformité avec cette norme. Les normes de produits européennes harmonisées (hEN), font référence à de nombreuses autres normes européennes qui doivent aussi être respectées.

L'application des exigences de ces trois normes génèrent de grosses dépenses supplémentaires pour les fabricants de produits de construction. Selon le produit, il faut mettre en œuvre des contrôles de la production en usine (CPU) et des contrôles des produits. Pour les produits à usage statique, les normes harmonisées prévoient aussi une surveillance externe par des organes de certification. En outre, les produits harmonisés doivent aussi être marqués et mis sur le marché en conformité avec des directives détaillées, ce qui génère en particulier énormément de travail administratif. Pour beaucoup d'entreprises, cela signifie que des obstacles à l'entrée sur le marché sont apparus et que dans le contexte actuel du marché, ils est très difficile de les surmonter.

LPCo: De l'aide pour l'application

En 2015, dans le cadre d'un projet soutenu par le plan d'action bois de l'Office fédéral de l'environnement OFEV, l'IBS a analysé les nouvelles données de la loi pour l'ensemble des produits des scieries et des raboteries et les a regroupées dans une **notice explicative**. Grâce à ce document, les entrepreneurs peuvent rapidement avoir un aperçu des nouvelles conditions cadre et en outre, vérifier si un produit donné doit véritablement être considéré ou non comme un produit de construction au sens de la loi. L'ensemble des produits dont l'utilisation n'est pas spécifiée (par ex. les planches et les carrelets), les produits de base (par ex. lames pour BLC) et le matériel de chantier (par ex. carrelets de coffrage, planches d'échafaudage) n'est en principe pas concerné. En Suisse, il y a des exceptions pour ce que l'on appelle le «bois de charpente sur liste» classé selon la résistance et pour le bois massif non classé selon la résistance.

Cette brève directive apporte une aide essentielle aux scieries et aux raboteries suisses. Elle est gratuitement à disposition des membres de l'IBS sur l'Extranet.

Ceux qui veulent distribuer des produits de construction en tant que produits commercialisables en Suisse ou dans l'espace européen doivent respecter les exigences des normes européennes harmonisées hEN existantes. Dans le domaine des sciages et des produits rabotés classés selon la résistance, les normes européennes harmonisées (hEN) suivantes sont en vigueur:

- EN 14342: Planchers et parquets en bois – Propriétés, évaluation de la conformité et marquage.
- EN 14915: Lambris et bardages en bois massif pour intérieur et extérieur – Propriétés, évaluation de la conformité et marquage.
- EN 14081-1: Structures en bois – Bois de structure de section rectangulaire classé selon la résistance pour des ouvrages porteurs. Partie 1: Exigences générales.
- EN 14080: Structures en bois – Bois lamellé collé et bois massif reconstitué – exigences.
- EN 15497: Bois massif de structures à entrures multiples – Exigences de performances et exigences minimales de fabrication.

L'application des directives de ces normes européennes entraînent de grosses dépenses pour nos entreprises. Afin que les nombreuses entreprises concernées ne soient pas obligées de faire ces travaux en parallèle, l'IBS a effectué du précieux travail de coordination dans le cadre de deux grands projets.

Ces projets ont été soutenus par le plan d'action bois de l'Office fédéral pour l'environnement OFEV, l'Association suisse des raboteries ASR, la Communauté d'intérêt pour la construction en bois lamellé collé SFH et par différents producteurs de bois collé.

Pour les cinq normes mentionnées ci-avant, des modèles ont été élaborés pour le contrôle de la production en usine CPU (manuels d'assurance qualité), ainsi que pour les déclarations des performances, les déclarations du fabricant et les documents d'accompagnement. Ces documents permettent d'alléger considérablement l'adaptation de ces normes et sont gratuitement à disposition des membres de l'IBS sur l'Extranet.

LPCo: Organe de certification

Pour le bois de charpente classé selon la résistance, le bois lamellé collé, le bois massif reconstitué et le bois massif de structure à entures multiples, les normes européennes harmonisées prescrivent aussi une surveillance externe par des organes de certification externes. Jusqu'à présent, il n'y avait pas d'organes de ce genre en Suisse, de sorte que les producteurs devaient travailler avec les organes de certification d'Autriche et de France.

Dans le cadre d'un grand projet soutenu par AP Bois, l'IBS a mis sur pied un département technique dédié aux produits de construction en bois auprès de VKF ZIP AG. Cet organe est accrédité depuis fin 2017 pour la certification des produits suivants:

- EN 14081-1: Structures en bois – Bois de structure de section rectangulaire classé selon la résistance – Partie 1: exigences générales.
- EN 14080: Structures en bois – Bois lamellé collé et bois massif reconstitué – Exigences.
- EN 15497: Bois massif de structure à entures multiples – Exigences de performances et exigences minimales de fabrication.

Les producteurs de bois de charpente classé selon la résistance, KVH, bois lamellé collé et bois massif reconstitué peuvent ainsi également effectuer ces certifications en Suisse. Les intéressés peuvent s'adresser à Urs Luginbühl.

4.6 Certification

Management du groupe pour la certification FSC/PEFC: Vera Meyer

Groupe de certification FSC®/PEFC™ de l'IBS depuis 2003

Au 1.1.2018, le groupe de l'IBS comprend 71 entreprises certifiées d'après les standards du FSC®. Sur ce total, 24 entreprises sont également certifiées d'après les standards du PEFC™.

Certificat d'origine bois suisse – COBS

Le Certificat d'origine bois suisse est toujours en plein essor. A fin 2017, 412 entreprises et 15 partenaires spécialisés étaient déjà enregistrés dans toute la filière du bois. Le groupe des scieurs, qui compte 171 membres, et celui des entrepreneurs forestiers, avec 63 membres inscrits, continueront à être administrés par l'IBS. L'IBS a passé une convention cadre avec la Lignum pour la gestion de ces groupes.

4.7 Information, RP

Information des membres

Depuis novembre 2003, les membres sont informés par le biais du bulletin «Actualité bois interne» envoyé par e-mail ou par fax. En 2017, 45 numéros du bulletin «Actualité bois interne» ont été envoyés aux membres, avec un total de 157 annonces.

IBS sur facebook

Depuis le 4.2.12, l'IBS est présente sur facebook avec les pages «Industrie du bois Suisse», «Bois suisse» et «Entrepreneurs forestiers Suisse», avec une page en allemand et une page en français pour chaque occurrence. Grâce à de nombreuses contributions intéressantes de nos membres, de lecteurs intéressés et de la campagne #WOODVETIA, nos pages ont sans arrêt obtenu de nombreuses nouvelles mentions «j'aime» et de nouveaux abonnés.

4.8 Convention collective de travail

CCT industrie du bois 2017

La Convention collective de travail pour l'industrie suisse du bois a été remaniée et renégociée avec les partenaires sociaux pour le 1.4.2017.

Les principales nouveautés concernaient le temps de travail des chauffeurs, la compensation des heures supplémentaires, le supplément pour travail du soir et de nuit et travail du dimanche, la sécurité au travail et les salaires minimum (avec de nouvelles définitions des catégories employés qualifiés et de formation équivalente).

Salaires minimum dès le 1.4.2017

		Salaire à l'heure	Salaire au mois
A	Employés qualifiés et de formation équivalente	26.57	4915.–
B	Employés semi-qualifiés	23.79	4401.–
C	Employés non qualifiés	21.31	3943.–

4.9 Sécurité au travail, SUVA

Cours PERCOs sur la solution de branche 17S

Une formation sur l'application de la sécurité au travail et de l'hygiène du travail dans l'industrie de la scierie et du bois a eu lieu le 13 décembre à Olten. Cette formation a rencontré un grand intérêt. Il y a eu 18 participants en provenance du secteur de la scierie et des clôtures.

Recertification de la solution de branche No. 11

Les travaux de recertification de la solution de branche ont eu lieu en automne 2017. L'évaluation des risques a dû être revue par un ingénieur spécialisé en matière de sécurité et son actualité a également dû être revisitée par un médecin du travail et un hygiéniste du travail. La validité de la solution de branche est prolongée de cinq ans à partir de 2018.

5. Organes et organisation

5.1 Assemblée des membres, Congrès, Comité

Assemblée des membres 12.5.17

Le Président Thomas Lädach a souhaité la bienvenue à sa deuxième Assemblée des membres. Les 49 membres participants représentaient 175 voix.

Les comptes de l'année 2016 ont été approuvés à l'unanimité: Le rapport annuel, les comptes, le rapport des réviseurs et la décharge du Comité. Le programme d'activités et le budget 2017 ont également été approuvés.

Après les récapitulatifs d'Ernest Schilliger, Urban Jung et Benjamin Corbat sur les marchés des sous-produits, de l'énergie, des feuillus, des résineux et du monde, les activités concernant le bois suisse ont occupé le devant de la scène. Regina Weber a expliqué les contenus de la campagne #WOODVETIA. L'élément porteur de la campagne est constitué de 20 statues en bois de personnalités qui ont marqué la Suisse ou qui la marquent encore. 8 statues en bois ont déjà été dévoilées depuis janvier 2017: Madame Tussaud, Auguste Piccard, Johanna Spyri, Alfred Escher, Lux Guyer, Giovanni Segantini, Iris von Roten et Simone Niggli-Luder. 12 autres statues en bois suivront au cours de cette année. En novembre 2017, toutes les statues seront réunies à Berne pour y être présentées.

Toni Horat a encore souligné que les «Journées du bois suisse» doivent mettre en évidence ce qui suit:

- Bois de la forêt suisse, transformé dans des entreprises suisses, de façon globalement très écologique
- Le bois suisse implique des produits fabriqués par des personnes progressistes et performantes, avec des visages passionnants
- Sensibiliser un large public à la transformation du bois suisse et à l'exploitation de la forêt suisse
- Mettre davantage l'accent sur les enfants, les écoles, la relève professionnelle potentielle
- Exiger le Certificat d'origine bois suisse
- Motiver les professionnels de la retransformation à miser sur le COBS
- Les entreprises participantes deviennent des ambassadeurs du COBS de façon permanente et visible dans le paysage

Les entreprises participantes sont soumises aux exigences suivantes: Utilisateur COBS enregistré, avec utilisation correcte du logo, disposition à collaborer dans le cadre d'un regroupement, organisation/tenue d'une journée publique y compris ravitaillement et respect des exigences de la sécurité au travail, financement et

publicité, aussi dans le cadre du regroupement, disposition à organiser des événements cadre (pas tous) et renoncer à s'écarter des messages de base.

Gaspard Studer a souligné l'importance des prescriptions de la sécurité au travail/solution de branche dans notre secteur. Chaque accident coûte de l'argent à l'entreprise: Remplacement de la personne blessée, formation d'un nouvel employé, retards dans la production et la livraison, etc.

Urs Luginbühl a expliqué le projet pilote PME dans le cadre de la Loi sur les produits de construction. La nouvelle loi sur les produits de construction (LPCo, en vigueur depuis le 1.10.2014), prescrit que les produits de construction qui sont listés dans une norme européenne harmonisée (HEN) doivent être produits et mis en circulation en respect de cette norme. L'IBS a préparé des mémentos et des documents pour toutes ces normes harmonisées qui concernent les scieries et les raboteries. Fin septembre 2016, le CF Ueli Maurer (OFCL) a reçu une délégation de Lignum et de l'IBS. Le CF Maurer a proposé/offert un projet pilote pour les PME qui devrait être élaboré pour la fin de l'année. Il s'agit des domaines suivants: Soutien des PME lors de l'application, participation à la création de la normalisation en Europe. Amélioration des conditions cadre, application de la LPCo à l'échelle suisse, mise sur pied d'un organe suisse de certification.



Congrès IBS 12.5.2017 à Thoune

Matériau de construction bois: Un maximum d'éco-points

Le Président de l'IBS, Thomas Lädach (Erlenbach i.S.) a eu le plaisir de saluer plus de 100 membres et invités à l'occasion du Congrès de Thoune, principalement centré sur l'évaluation écologique des matériaux de construction et des bâtiments. Les experts et les investisseurs sont unanimement d'accord de dire que c'est la construction

en bois qui obtient le plus de points. Ainsi, le pourcentage de bois est à la hausse dans la construction de logements, de bureaux, de bâtiments industriels et aussi dans l'espace urbain, où l'on s'efforce d'atteindre les standards de construction écologiques les plus élevés. L'industrie du bois suisse, a affirmé Thomas Lädach, doit profiter de cette opportunité – avec les produits qui conviennent, fabriqués en temps utile et à proximité.

Le Dr. Frank Werner a démontré que des branches de matériaux de construction concurrents ont tendance à présenter la charge écologique de leurs matériaux de manière à ce que cela paraisse avantageux. Par conséquent, les maîtres de l'ouvrage doivent s'orienter uniquement d'après des comparaisons sérieuses qui s'appuient sur des bases de données reconnues telles que www.ecoinvent.org. Le calcul des unités de charge écologique de l'énergie grise et des émissions de gaz à effet de serre ont amené Frank Werner à la conclusion suivante: «Construire en bois est définitivement un choix écologique».

Le standard **MINERGIE-ECO** est très important pour l'évaluation écologique des bâtiments. Marc Grossmann, expert en écologie et en physique des bâtiments auprès du bureau d'ingénieurs Amstein+Walthert, a aussi démontré toute l'importance des critères liés à la santé à l'intérieur, de l'utilisation des bâtiments, de la durabilité des façades, et finalement de la capacité de recyclage. Le bois a de bonnes chances par rapport à tous ces critères, s'il est traité avec des substances compatibles et qu'il provient d'une exploitation durable.

Des réflexions écologiques modernes ont amené à ce qu'on réalise entre autres aussi des bâtiments en bois dans le projet de nouvelle construction «Freilager Zürich» achevé en 2016, comme l'a expliqué le CEO Jean-Claude Maissen, porte-parole des maîtres de l'ouvrage. Sur les 70 500 m² de la grande superficie, l'objectif des **2000 WATT** a déjà été pris en compte dès le développement du projet et a été appliqué de façon cohérente. La construction en bois totalise nettement moins d'énergie grise que la construction massive.

Avantage pour le bois suisse

Le Président de l'IBS Thomas Lädach s'est réjoui des perspectives de la construction en bois, qui restent excellentes malgré le ralentissement dans les zones de montagne (initiative sur les résidences secondaires). Toutefois, la branche continue à se battre contre les désavantages monétaires qui poussent bien-sûr les pays voisins à profiter du boom suisse de la construction en bois.



Thomas Lädach, Président de l'IBS

Il est d'autant plus réjouissant que la production des scieries suisses soit stable depuis 2014 après quelques années de tendance à la baisse et qu'elle puisse maintenir ses parts de marché. L'augmentation de la demande en bois suisse y a aussi contribué de façon décisive. L'industrie du bois suisse et les propriétaires forestiers investissent déjà dans le Certificat d'origine bois suisse depuis la crise financière. Les effets sont maintenant renforcés par la campagne #WOODVETIA. Mieux informés sur la disponibilité du bois suisse et sensibilisés par l'évaluation écologique des produits de construction, des maîtres de l'ouvrage privés et publics toujours plus nombreux devraient donner la préférence à ce matériau. [Communiqué de presse IBS 12.5.2017]

Comité

Le Comité a tenu 6 séances ordinaires pour traiter les affaires les plus importantes. Une séance a été suivie d'une visite d'entreprise très intéressante à la scierie Brühwiler, à Wiezikon.

Le Comité actuel

Thomas Lädach, Erlenbach i.S./BE, Président

Armin Brühwiler, Wiezikon/TG

Pascal Schneider, Schlossrued/AG

Tobias Osterwalder, Küssnach a.R./SZ

Gaspard Studer, Delémont/JU

Christophe Yerly, Treyvaux/FR

Au service de l'IBS

Pour toutes les représentations au sein de comités, voir Annexe A5.

5.2 Groupes régionaux, membres

Les groupes régionaux se réunissent régulièrement

- 03.03.17 HIS Nordwest bei der Empa in Dübendorf
- 31.03.17 AG IBS Romandie à Porrentruy
- 20.04.17 HIS Ost Sägerhöck
- 26.04.17 GV HIS Graubünden in Küblis und Furna
- 28.04.17 GV HIS Nordwest in Muttenz und Zeglingen
- 27.10.17 MV BSV in Hagneck/GV HIS Ost im Raum Schaffhausen

En plus, des rencontres régionales se tiennent au sein du groupe régional Nord-Ouest, à Berne des assemblées d'arrondissement et en Suisse centrale des rencontres ad hoc. Des mandats de prestations ont à nouveau été conclus avec les groupes régionaux Berne, Est, Nord-Ouest, Romandie et Grisons.

Groupes régionaux	Présidents
Regionalsektion Nordwest	Kurt Meier/Wolfgang Pink
Section Romande	Gaspard Studer
Bernischer Sägereiverband	Ueli Lädach
Regionalsektion Ost	Martin Keller
Bündnerischer Holzindustrieverband	Francesco Pietrogiovanna

Nombre de membres actifs

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Avril 18
Avec débitage	240	227	195	182	183	179	168
Sans débitage	50	53	55	54	51	52	54
Total	290	280	250	236	234	231	222

5.3 Membres d'honneur

Membres d'honneur en mai 2018

Emil Mosimann et Jean-François Rime (Présidents d'honneur)

Dr. Werner Gerhard, Peter Kälin, Anton Fuchs, Hansjürg Hintermann, Robert Schafroth, Paul Aecherli, Jürg Hilpertshäuser, Bruno Christen

5.4 Cotisations des membres et Fonds du bois

Encaissement par l'IBS

L'encaissement des cotisations des membres et des contributions au Fonds du bois repose sur la déclaration individuelle de la production de l'année précédente. Le résultat 2017 se monte à 1,064 mio. CHF; dont 20% vont au Fonds du bois. Lors de l'AD du FDB, un nouveau

terme a été décidé pour l'abréviation «SHF» en allemand et «FDB» en français. Dès 2018, «SHF» voudra dire «Schweizer Holz Förderung» et «FDB» deviendra «PBS», pour «Promotion Bois Suisse».

5.5 Administration centrale

Administration centrale le 1.1.2018: 540%

Hansruedi Streiff (†23.9.17), 100%, Direction, politique, communication, Actualité bois, EFS, Task Force, FGIH, VSHI

Regina Weber, 100%, Projets, formation professionnelle, application de la recherche

Sybil Nydegger, 100%, Secrétariat, manifestations, droit du travail, page web, EFS, AFCS, médias sociaux

Vera Meyer, 90%, Certification de groupe IBS+EFS, secrétariat ASB, sécurité au travail

Barbara Kästli, 60%, Comptabilité, encaissement, assurances, personnel

Marie-Claire Juan, 50%, Traduction

Mandat externe

Urs Luginbühl, Biel, 40%, Economie d'entreprises, projets, normes, PBS, SFH

5.6 Groupes spécialisés et mandats

Groupe spécialisé des imprégnateurs

Président: Guido Thalman

Le groupe spécialisé prend les procès-verbaux et tient la caisse de façon autonome. L'IBS apporte son soutien dans les contacts avec les autorités, les organisations de branche et les programmes s'y rapportant, ainsi que pour les questions relatives à la CCT et au droit du travail.

Groupe spécialisé des fabricants de clôtures

Présidente: Theresa John

Le groupe spécialisé prend les procès-verbaux et tient la caisse de façon autonome. L'IBS apporte son soutien dans les contacts avec les autorités, les organisations de branche et les programmes s'y rapportant, ainsi que pour les questions relatives à la CCT et au droit du travail.

Groupe spécialisé bois d'industrie

Président: Dr. Andreas Hurst

Les communiqués de presse du groupe spécialisé avec 3 à 4 évaluations annuelles du marché sont repris par la presse spécialisée. Le groupe s'exprime de façon très compétente sur des projets concernant l'interface forêt et bois.

Les contrôles de la prise en charge du bois dans les usines ont révélé qu'il n'y a absolument rien à reprocher au point de vue dimensions et conversions. Les examinateurs de la Haute Ecole Spécialisée Bernoise ont attiré l'attention sur des améliorations minimales à apporter dans les processus.

Une présentation a été élaborée pour améliorer l'état des connaissances relatif au classement et à l'utilisation du bois d'industrie chez les apprentis de la forêt et du bois. Cette présentation peut être utilisée lors de conférences dans les écoles, ou lorsque des classes viennent visiter les usines.

Nouveau Groupe spécialisé IBS: Bois collé

Le Comité de l'ancienne Communauté d'intérêts pour la construction en bois lamellé collé (Jean-Marc Ducret, Franz Lenherr, Bruno Abplanalp, Werner Peter, Res Näf) représente aussi le Groupe spécialisé bois collé de l'IBS, ce qui a permis de terminer avec succès la première année du Groupe spécialisé. Grâce à la nouvelle orientation et à une ouverture aux produits en bois en général, il a même déjà été possible d'acquérir de nouveaux membres.

En 2017, les activités suivantes avaient la priorité:

- Soutien des membres dans l'application de la Loi sur les produits de construction.
- Application d'un projet de triage devant permettre de confirmer la bonne qualité des sciages suisses.
- Collaboration aux travaux de normalisation pour pouvoir améliorer les conditions cadre.
- Participation des membres aux Journées du bois suisse.
- Travail de presse et informations sur le Groupe spécialisé et sur le bois collé.
- Echange d'expériences professionnelles et développement continu des méthodes de construction en bois.
- Organisation de stages de perfectionnement.

Task Force Forêt+Bois+Energie

Président: Thomas Lädach

En 2016, la Task Force a mis en ligne trois publiereportages très remarquables sur le thème des gros bois dans les publications spécialisées de l'économie forestière. En 2017, elle s'est aussi concentrée sur ce thème dans deux autres publiereportages et lui a également consacré la Rencontre du bois brut organisée au Stade de Suisse le 4 mai 2017 (voir aussi chap. 3.3).

Association Puits de CO₂ bois suisse

Présidente: Katharina Lehmann

L'Association Puits de CO₂ bois suisse a tenu sa troisième Assemblée ordinaire des membres le 27 avril 2017 à Berne sous la direction de sa Présidente Katharina Lehmann. La manifestation s'est déroulée au Stade de Suisse et de nombreux membres y ont participé. En 2017, c'est déjà le troisième rapport de monitoring qui a été établi et vérifié. Ensuite, l'OFEV a de nouveau émis des attestations qui ont pu être vendues à la Fondation KliK.

A1 Production d'électricité

Réalisations voir chapitre 4.2

Production d'électricité issue de la biomasse de l'industrie du bois suisse, mai 2017

D'après la puissance en kWh de l'exploitant. Pas de préention à l'exhaustivité.

		kWh	Année	
Zahnd – Centrale biomasse Enerbois	Rueyres /VD	26 700 000	2012	Installation ORC
Tschopp Holzindustrie AG	Buttisholz /LU	8 500 000	2016	Installation ORC
Lehmann – Holzkraftwerk Zündholz	Gossau /SG	7 000 000	2010	Installation ORC
Josef Bucher AG	Escholzmatt /LU	1 097 000	2015	Gazéifieur au bois, Wegscheid
Steiner A. & Cie	Ettiswil /LU	300 000	2012	Gazéifieur au bois, Spanner re2
Total		53 597 000		
A nouveau différé				
Schilliger – Agro Energie Rigi	Küssnacht a.R./SZ	32 000 000	2018?	

Production d'électricité solaire de l'industrie du bois suisse, mai 2017

Dans l'ordre décroissant, d'après la puissance en kWh de l'exploitant. Pas de préention à l'exhaustivité.

		kWh	kWp	m ²	Année	kWh/kWp	kWh/m ²
OLWO Sägew.+Holzhandel	Worb/BE	1 423 063	1566.3	10 273	2012+14	909	139
Christen AG Sägewerke	Luthern/LU	900 000	950.0	6 014	2012	947	150
Kühni Zimmerei AG	Ramsei/BE	790 000	827.0	6 000	2012+15	955	132
WoodWork AG	Huttwil/BE	750 000	786.0	5 134	2013 ff	954	146
Renggli AG Holzbau	Schötz/LU	669 660	683.0	5 772	2012–15	922	111
Hector Egger Holzbau AG	Langenthal/BE	665 147	727.4	4'519	2012+15	914	147
Zanella Holz AG Säge./Hobelw.	Turtmann/VS	650 000	606.3	3 900	2013	1072	167
Koller Sägerei AG	Attelwil/AG	600 000	650.0	5 200	2012	923	115
Meier Holz AG Sägewerk	Zeglingen/BL	580 000	650.0	4 160	2012+12+13	892	139
Pletscher + Co. AG Zäune etc.	Schleitheim/SH	535 000	616.0	3 915	2015	869	137
Wegmüller AG Holz-/Kartonverp.	Attikon/ZH	495 232	516.0	3 444	2012	960	144
Gebr. Gebert AG	Eschenbach/SG	493 000	513.5	3 217	2012+13+15	960	153
Bettschen Sägewerk AG	Reichenbach/BE	490 000	411.0	3 187	2009	1192	154
Kalt AG	Leibstadt/AG	310 000	311.6	1 915	2012–15	995	162
Reinhardt Holz AG Sägewerk	Erlenbach/BE	305 000	336.0	2 113	2013	908	144
Mosimann Holzbau AG (H.E.)	Oberwangen/BE	297 475	323.2	2 022	2013	920	147
Corbat A+C Sa	Vendlincourt/JU	280 000	267.0	1 660	2013+14	1049	169
Brühwiler August AG Säge-/Ho.	Balterswil/TG	277 000	260.0	1 850	2011	1065	150
Hedinger AG Sägewerk+Holzhan.	Wilchingen/SH	257 704	268.0	1 788	2011+12+14	962	144
Bachmann's A. Söhne AG	Wila/ZH	255 000	313.3	2 103	2012	814	121
Berger Sägewerk	Steffisburg/BE	235 000	230.7	1 580	2012	1019	149
Sieber Holzbau AG	Triengen/LU	225 000	216.0	1 516	2011+15	1042	148
Parqueterie Les Breuleux SA	Les Breuleux/JU	216 000	197.0	1 175	2014	1096	184
Holz Zollhaus AG Hobelw.+Hand.	Schwarzsee/FR	201 770	231.9	1 460	2013	870	138
Fässler Sägereiwerk	Gonten/Al	180 000	174.6	1 240	2011	1031	145
David Thaddey AG	Fischingen/TG	139 200	171.4	1 070	2012+13	812	130
Lehmann Holzwerk AG	Gossau/SG	20 000	121.0	836	2011	992	144
Scierie des Eplatures SA	La Chaux-d-F/NE	85 571	88.4	557	2013	968	154
Malloth Holzbau AG	St. Moritz/GR	80 000	63.8	420	2010	1254	190
Streiff Sägerei AG	Schwanden/GL	75 173	76.0	496	2013+14	989	152
Keller Konrad AG Säge-/Hobelw.	Stammheim/ZH	71 500	83.0	883	2008+11	861	81
Ingold Sägerei + Holzhandlung	Ichertswil/SO	60 000	60.1	420	2011	998	143
Hauswirth B. GmbH	Gstaad/BE	30 000	30.0	200	2014	1000	150
Gerber Holz	Marbach/LU	28 000	30.0	200	2014	933	140
Rothenbühler Sägerei+Holzhand.	Lützelflüh/BE	20 500	25.0	160	2013	821	128
Total	16 Cantons	12 790 995	13423.3	90 668		953	141

Plus scierie Armin Kunz, Hofstatt/LU, avec 3-4000 m² ou 0,4–0,6 mio kWh

A2 Evolution du prix des grumes, sciages et produits connexes

Prix des sciages résineux d'après les Reflets du marché IBS 2017

Prix moyens, pondérés par le volume, départ scierie. Indice de base : prix 2010-5 = 100%

1) Prix sans supplément pour traitement thermique d'après standard NIMP 15

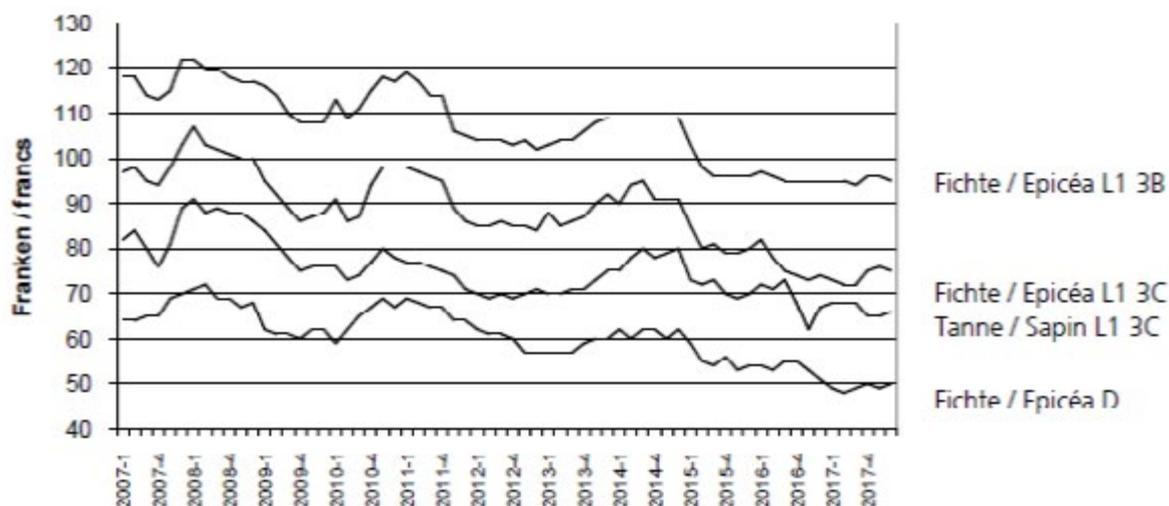
Assortiment (Sauf indication, tous les sciages EP/SA)		Jan-Fév [Fr./m ³]	Mar-Avr [Fr./m ³]	Mai-Juin [Fr./m ³]	Juil-Août [Fr./m ³]	Sep-Oct [Fr./m ³]	Nov-Déc [Fr./m ³]
Bois massif	C24, N, jusqu'à 8m, refendu, frais	390.00	395.00	399.00	401.00	405.00	398.00
Lattes à tuiles	Séché à l'air	371.00	369.00	368.00	371.00	372.00	368.00
Doubles lattes	Séché à l'air	375.00	372.00	368.00	372.00	370.00	366.00
Lames BLC	C24, N, séché au séchoir	310.00	311.00	305.00	307.00	300.00	302.00
	C24, I, séché au séchoir	258.00	258.00	257.00	258.00	259.00	259.00
Indice bois de charpente (sans bois massif collé)		102.9	102.9	102.4	103.1	102.9	102.2
Carrelets de coffrage	C16, 8/12, déligné, frais	258.00	261.00	257.00	260.00	260.00	254.00
Planches de coffrage	C16, brut, largeur fixe, frais	256.00	255.00	254.00	256.00	255.00	258.00
Planches d'échafaudage	C24, largeur fixe, déligné, frais	290.00	288.00	285.00	288.00	287.00	291.00
Indice prix matériel de chantier		98.0	98.0	97.0	98.0	97.8	97.7
Planches pour caisses ¹⁾	5, panneaux, séché à l'air	241.00	247.00	248.00	250.00	251.00	252.00
Carrelets d'emballage ¹⁾	5, séché à l'air	222.00	214.00	213.00	213.00	207.00	213.00
Pl. pour palettes EURO ¹⁾	5, frais	178.00	178.00	176.00	181.00	179.00	176.00
Carrelets pour palettes ¹⁾	5, frais	190.00	195.00	190.00	193.00	190.00	190.00
Indice bois d'emballage et palettes		99.9	100.5	100.0	101.0	100.1	100.7
Supplément NIMP 15	(Non pondéré par le volume)	30.00	30.00	29.00	29.00	30.00	29.00
Indice sciages OFS		100.7	100.8	100.1	100.9	100.6	100.3

Prix des produits connexes selon Reflets du marché IBS 2017

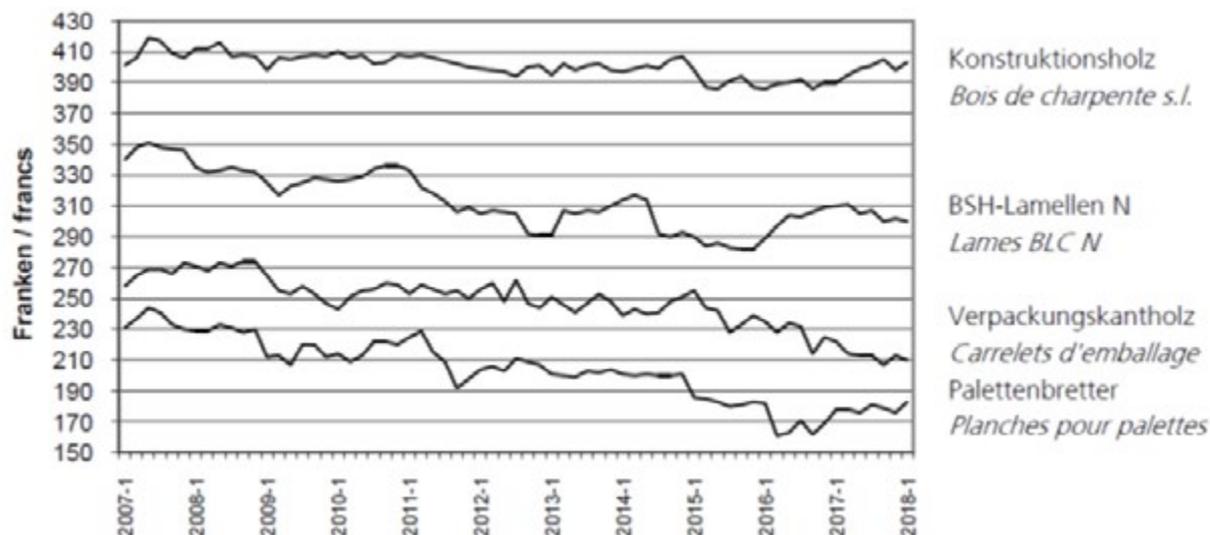
Prix moyens, pondérés par le volume. Indice de base : prix 2010-5 = 100%

Assortiment		Unité	Janv-Fév	Mar-Avr	Mai-Juin	Juil-Août	Sep-Oct	Nov-Déc
Plaquettes	En écorce, départ usine	[Fr./SRm]	12.50	12.30	12.60	12.90	13.00	13.30
	Sans écorce, départ usine	[Fr./SRm]	16.60	16.70	16.90	17.30	16.60	16.50
	Sans écorce, franco usine	[Fr./t _{atro}]	140.30	139.10	140.60	141.60	140.50	141.00
Pl. énergétiques	Franco client	[Fr./SRm]	30.20	30.50	28.50	27.00	28.00	28.90
Indice plaquettes (sans plaquettes énergétiques)			94.8	94.9	96.1	98.1	95.4	95.3
Couenneaux / délign.	Départ usine	[Fr./Rm]	15.50	15.70	15.90	16.40	16.30	16.40
	Franco usine	[Fr./t _{atro}]	99.30	98.80	100.70	102.20	102.50	103.50
Indice couenneaux / délignures			99.8	99.8	101.6	103.6	103.6	104.5
Sciure	Départ usine	[Fr./SRm]	14.50	14.30	14.60	14.70	14.60	14.80
	Aspiré, départ usine	[Fr./SRm]	5.90	6.10	5.90	6.10	5.70	5.40
Indice sciure			105.1	103.8	105.8	106.6	105.6	106.8
Copeaux	Départ usine	[Fr./SRm]	10.50	10.20	10.50	10.80	10.60	10.00
	Aspiré, départ usine	[Fr./SRm]	5.30	5.10	5.10	5.20	5.60	5.80
Indice copeaux			102.0	98.8	100.7	103.3	104.5	101.9
Ecorce	Départ usine	[Fr./SRm]	6.40	6.50	6.60	6.70	6.20	6.50
Indice écorce			108.5	110.2	111.9	113.6	105.1	110.2

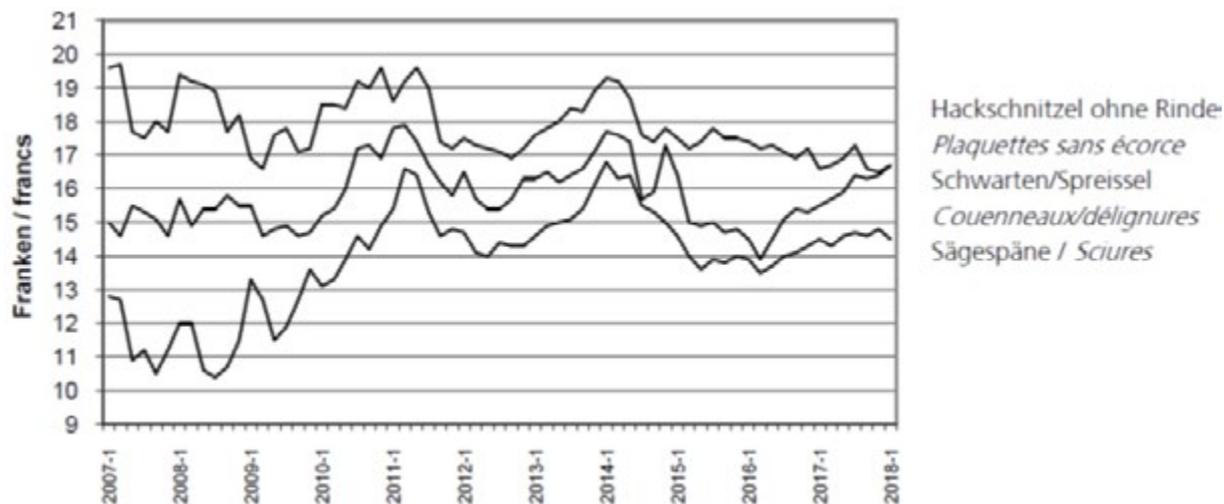
Evolution des prix d'une sélection de grumes



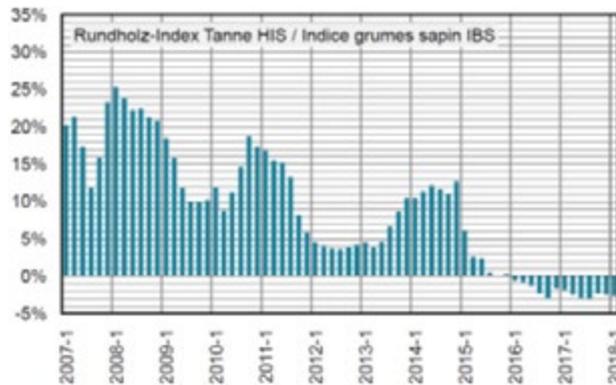
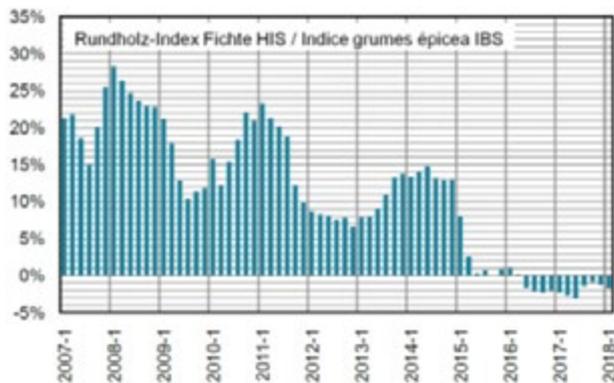
Evolution des prix d'une sélection de sciages



Evolution des prix d'une sélection de produits connexes



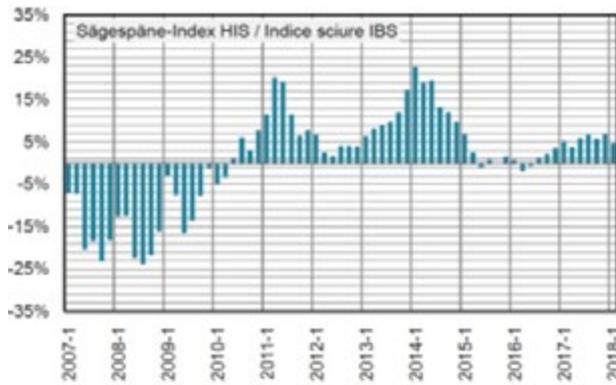
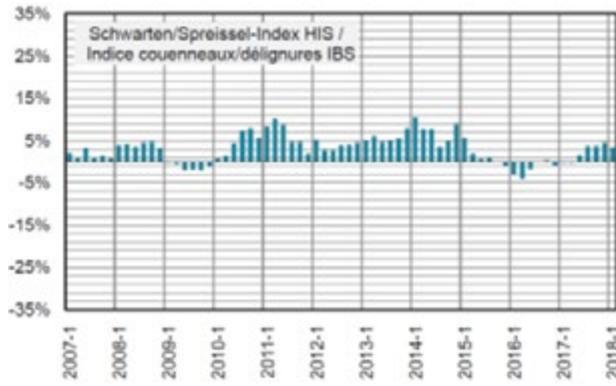
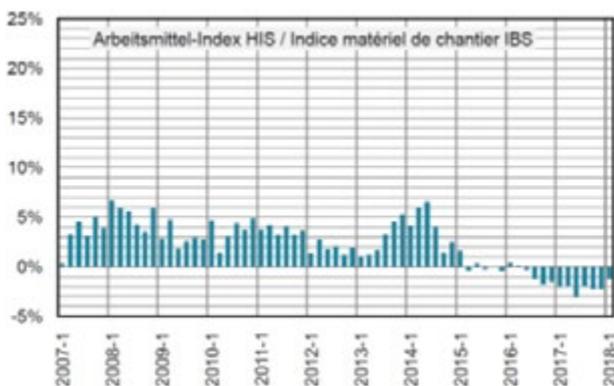
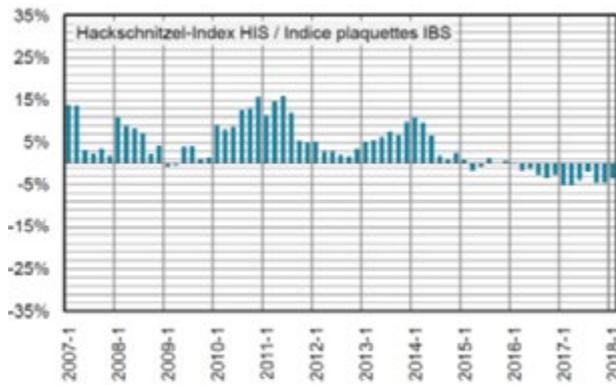
Grumes – Indice IBS



Sciages – Indice IBS



Produits connexes – Indice IBS



A3 Interventions politiques

Mise en oeuvre de la Politique forestière 2020. Conditions de défrichement facilitées.

16.471 – Initiative parlementaire, CN Erich von Siebenthal 29.9.16
Conformément à l'article 160 alinéa 1 de la Constitution et à l'article 107 de la loi sur le Parlement, je dépose l'initiative parlementaire suivante:

Il convient de créer les bases légales visant à faciliter le défrichement de la forêt en vue d'investissements dans l'industrie du bois.

Ce faisant, le Parlement veillera en particulier à ce que l'on puisse renoncer à la preuve de l'implantation imposée par la destination ainsi qu'à des mesures de remplacement, et fixera les conditions qui s'appliquent à un défrichement facilité.

Transformer le bois dans le pays est une condition indispensable pour mettre en oeuvre les objectifs de la Politique forestière 2020. Par rapport à l'étranger, l'industrie du bois suisse est fortement désavantagée (voir également les interventions des associations faitières en ce qui concerne le franc fort).

Développement

La plupart des exploitations de l'industrie du bois se trouvent aujourd'hui en territoire urbanisé ou à proximité directe de celui-ci. Pour préparer la matière première écologique qu'est le bois et mettre en oeuvre la politique en matière de CO₂ et la politique forestière, une industrie du bois nationale qui fonctionne bien revêt un intérêt public considérable. En facilitant le défrichement aux exploitations de l'industrie du bois, l'unité de la matière est respectée. Déplacer en forêt des exploitations de l'industrie du bois situées en territoire urbanisé permettrait de libérer des surfaces intéressantes au profit du développement urbain, tout en réduisant la pression en matière de défrichement et celle exercée sur les terres cultivables. Par ailleurs, les émissions liées au transport, au bruit et à la poussière diminueront en territoire urbanisé, ce qui peut améliorer la qualité de vie.

Élimination des cendres de bois. Résoudre le problème posé aux décharges

17.3367 – Interpellation, Brigitte Häberli 30.5.17

Je prie le Conseil fédéral de répondre aux questions suivantes:

1. Pour le Conseil fédéral, quelle est l'importance actuelle et future de l'utilisation de l'énergie du bois?
2. Quelles mesures la Confédération compte-t-elle prendre afin de résoudre le problème posé aux décharges par les cendres de bois et d'assurer la sécurité du droit et la sécurité des investissements pour les exploitants actuels et futurs?
3. Le Conseil fédéral est-il prêt à examiner, par-delà les départements et les offices, les aspects écologiques et économiques de même que ceux liés à l'aménagement du territoire, et à élaborer des propositions de solutions?

Développement

Le bois est la principale matière première indigène pour la production de chaleur. Chaque année, quelque 5 millions de mètres cubes de bois provenant des forêts suisses sont exploités du point de vue énergétique. Près de 600 000 chauffages au bois couvrent plus de 10 pour cent des besoins en chaleur dans notre pays. Grâce à ce combustible qui ne génère pas de CO₂, les émissions de CO₂ dans l'atmosphère imputables à notre pays sont réduites d'environ 10 pour cent.

La combustion du bois génère entre 5 et 50 grammes de cendres de bois par kilo. Pour les grands chauffages au bois, cela fait environ

50 000 tonnes par an au total. Ces cendres contiennent par la force des choses les polluants générés par notre civilisation que l'arbre a filtrés et absorbés dans l'environnement tout au long de sa vie.

Il y a quelques années encore, ces cendres pouvaient être en grande partie épandues comme engrais dans l'agriculture ou mises dans des décharges pour matériaux inertes à un prix comparativement avantageux et sans tracasseries inutiles. Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur les déchets (OLED), le 1er janvier 2016, les valeurs limites ne peuvent être respectées que si on traite les cendres. Or, à cet égard, on ne dispose aujourd'hui ni de données sûres quant à la faisabilité technique et économique, ni des capacités de traitement nécessaires. Entretemps, l'Office fédéral de l'environnement a lui aussi reconnu que l'élimination des cendres de bois posait un problème aux décharges.

L'incertitude qui s'est fait jour un peu partout et les surcoûts de la mise en décharge des cendres de bois touchent de plein fouet les planificateurs de nouvelles installations alimentées à l'énergie-bois et les investisseurs. Le marché des nouvelles installations est pratiquement au point mort. Cette situation met à mal la branche de l'énergie du bois tout en dévalorisant sensiblement l'énergie du bois par rapport à l'huile de chauffage, au gaz naturel et à l'électricité.

Enfin, le bois est un facteur économique important. La Suisse compte environ 250 000 propriétaires forestiers et plusieurs milliers d'entreprises forestières. La branche de l'énergie du bois à elle seule emploie 12 000 collaborateurs et produit une valeur ajoutée avoisinant 1 milliard de francs pour un chiffre d'affaires annuel de quelque 2,4 milliards de francs.

Avis du Conseil Fédéral du 06.09.2017

Après la force hydraulique, le bois est le deuxième agent énergétique renouvelable indigène. La combustion du bois génère des cendres qui doivent être éliminées dans le respect de l'environnement. Jusqu'au 1er janvier 2016, date d'entrée en vigueur de l'ordonnance sur les déchets (OLED; RS 814.600), les cendres du foyer issues de l'incinération de bois à l'état naturel provenant des forêts et des scieries pouvaient être stockées sans analyse préalable dans des décharges contrôlées pour matériaux inertes (décharges de type B dans l'OLED) dans la mesure où la part de cendres ne dépassait pas 5 pour cent en poids de la quantité annuelle des déchets stockés. Les cendres du foyer sont les cendres récupérées dans le foyer d'incinération; elles ne contiennent pas de cendres volantes. A la demande des cantons, cette disposition a été abrogée dans la nouvelle ordonnance. En effet, il n'était pas possible, dans la pratique, de garantir que les cendres provenaient bien de bois non traité, ni d'exclure qu'elles soient stockées avec des cendres volantes hautement polluées dans des décharges contrôlées pour matériaux inertes. De plus, les cendres de bois sont souvent polluées par du chrome VI. Bien soluble dans l'eau, très toxique, mutagène et cancérigène, le chrome VI est dégagé lors de la combustion du bois, même non traité.

1. L'énergie du bois couvre aujourd'hui plus de 10 pour cent du besoin en chauffage en Suisse. Le potentiel du bois-énergie est estimé à quelque 6 voire 7 millions de mètres cubes par an. Judicieux du point de vue tant écologique qu'économique, ce potentiel doit être pleinement exploité à long terme. Par le passé, le Conseil fédéral s'est prononcé clairement à plusieurs reprises en faveur d'une exploitation durable du potentiel existant du bois-énergie (par ex. dans la Stratégie de la Confédération relative à l'énergie du bois dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050, de la Politique de la ressource bois ou de la Politique forestière 2020).
2. Le Conseil fédéral n'identifie aujourd'hui aucune difficulté d'élimination des cendres de bois polluées, puisque l'OLED, dans sa ver-

sion actuelle, autorise leur stockage dans les décharges de type E. Une dérogation du canton et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) est nécessaire pour ce faire.

Lors du choix du site d'élimination des cendres de bois, il faut tenir compte en premier lieu des effets potentiellement nuisibles ou incommodants du chrome VI ainsi que d'autres risques sur les eaux, les sols et la santé (contact cutané, émissions de poussières). Les sites des décharges de type B peuvent se situer au-dessus d'eaux souterraines exploitables ou dans les zones attenantes nécessaires à leur protection. Ces décharges n'étant généralement pas étanchéifiées au fond et sur les talus, les eaux usées peuvent s'infiltrer dans le sol et le risque existe donc que le chrome VI s'échappe dans l'environnement. Pour toutes ces raisons, les déchets autorisés dans les décharges de type B ainsi que les conditions de stockage (valeurs limites) applicables à celles-ci sont définis dans l'OLED de sorte que les éventuelles émissions de polluants n'aient aucune retombée nuisible ou incommodante sur l'environnement en général et sur les eaux en particulier.

Il est possible de traiter le chrome VI et de le transformer en chrome III, inoffensif. En Suisse, les capacités de traitement sont actuellement insuffisantes pour appliquer une telle transformation à l'ensemble des cendres de bois et permettre ainsi dans un second temps un stockage dans des décharges de type B. Il a été montré que le traitement (hors transport et stockage) du chrome VI contenu dans les cendres de bois coûtait aujourd'hui à lui seul entre 20 et 40 francs par tonne. Le coût total (traitement, transport et stockage) de l'élimination des cendres de bois se situe selon des estimations actuelles entre 90 et 240 francs par tonne.

Pour éviter toute élimination inadéquate, l'OFEV examine actuellement une modification de l'ordonnance qui instaurerait une réglementation transitoire. Les cendres de bois pourraient ainsi être stockées dans des décharges de type B et D pendant un délai transitoire, même si elles dépassent la valeur limite en chrome VI. Lors de cette période transitoire, il serait demandé aux branches concernées de créer les capacités de traitement nécessaires en vue d'un stockage définitif dans des décharges de type B conforme aux prescriptions.

3. Au second semestre 2017, l'OFEV invitera tous les acteurs concernés à une table ronde dans le but de développer une compréhension commune de l'élimination des cendres de bois et de trouver de nouvelles possibilités d'élimination. Dans ce cadre, l'OFEV procédera aux clarifications nécessaires et rassemblera des informations à l'intention des cantons et des branches concernées.

A4 Diplômés formation professionnelle initiale et continue

Scieurs CFC 2017

Ecole professionnelle Lenzburg

Betschart André, Bennau
Kälin Sägerei AG, Euthal

Albertin Thomas
Kägi AG Sägerei Lufingen

Betschart Aldo
Betschart AG, Muotathal

Erni Mathias
Dahinden Sägewerk AG, Hellbühl

Fuchs Severin
Lang Sägewerk AG, Urswil

Hodel Philipp *
Sägewerk Christen AG, Lutzern

Sauter Matthias
Brühwiler Sägewerk, Wiezikon b. Sirnach

Schilliger Nico
Lang Sägewerk AG, Urswil

Steinbacher Pirmin
Wälli AG Sägewerk, Wattwil

Walker Flavia
Karl Zehnder AG, Einsiedeln

Zingg Tobias
Gebr. Küng AG, Willisau

Ceff ARTISANAT, Moutier

Lovis Camille
Ets Röthlisberger SA, 2855 Glovelier

Maillard Vincent
Tornare Alexandre & Fils, 1652 Botterens

**Mentions d'honneur*

Praticiens sur bois AFP 2017

Option industrie

Binggeli Roger
Nyffenegger Holz AG, Wasen im Emmental

Blanchard Michel
Holz Zollhaus, Plaffeien

Brügger Marco
Holz Zollhaus, Plaffeien

Del Colle Gianluca
Bodmer AG, Niedergösgen

Dzijan Ivan
Tschopp Holzindustriei, Buttisholz

Gashi Valmir
Bodmer AG, Niedergösgen

Hodel Michael
Birrer Holz, Hergiswil bei Willisau

Hirschi Jonas
WK Paletten, Schüpbach

Neyer Dominik
Lüchinger Holz, Mels

Onil Patrick
Brühwiler Fensterholz AG, Wiezikon b. Sirnach

Ramadani Mervan
Bachmann's Söhne, Wila

Sarder Achal
Paul Aecherli AG, Regensdorf

Schoch Severin
Gebr. Eisenring AG, Gossau

Steiner Christopher
Hess & Co. AG, Döttingen

Stohler Leroy
Rutishauser GmbH, Güttingen

Brevet fédéral pour les spécialistes en bois

Spécialiste en bois

Aegerter Carlo Fritz

Blaser Beat

Gautschi Benjamin

Hofer Sabrina

Moser Ramon

Roser Christoph

Smart Oliver

Smart Philip

Spring Therese

Chef de production de l'industrie du bois

Amhof Linus

Fandino Alex

Schmider Pascal

Zwicky Jan

A5 Au service de l'IBS

Comité, Présidents des groupes régionaux, Administration centrale
Voir 5.1, 5.2, 5.5

Commission de la formation professionnelle

Président A. Brühwiler; R. Weber, Chr. Amhof, Chr. Lüthi,
J. Rothenbühler, G. Studer, Th. Wirth, M. Lädach

Formateur professionnels

Berufsschule Lenzburg BSL: Thomas Wirth, Christoph Kipfer
Ecole professionnelle et artisanale de Moutier EPAM:
Gaspard Studer, Simon Codourey

Délégations 2017

Union suisse des arts et métiers USAM
Président: J.F. Rime, Comité: S. Flückiger

Lignum

Présidentin: Sylvia Flückiger
Comité: H. Streiff; erweiterter Comité: P. Schneider, H. Streiff;
AD: P. Schneider, T. Osterwalder, H. Streiff plus 1;
Commission technique: U. Luginbühl;
Commission de certification: V. Meyer, H. Streiff;
Commission de la préservation du bois: G. Thalmann

Cedotec

Comité: P.A. Repond

Fonds du bois FdB

Comité: H. Streiff; DV: P. Schneider, T. Osterwalder;
Actuariat: V. Meyer

Energie-bois Suisse

Comité: P. Aecherli; GV: P. Aecherli, A. Brühwiler

Groupe spécialisé bois d'industrie

U. Jung, H. Streiff

Task Force Forêt+Bois+Energie

Président: Th. Lädach; Mitglieder: J.F. & J. Rime, K. Lehmann,
E. Schilliger; Gf H. Streiff

NIMP 15

P. Schneider

Commission du marché du bois

Th. Lädach, M. Keller, C. Yerly, U. Jung, H. Streiff

Forum Holz

H. Streiff

Approvisionnement économique du pays

R. Weber

Organisation Européenne des Scieries OES

Comité: E. Schilliger; AG: E. Schilliger, ad hoc T. Lädach, H. Streiff

Rencontre des 4 pays

A. Brühwiler, M. Keller, T. Lädach, H. Streiff

Normalisation

CEN TC 175 + WG 1: U. Luginbühl
Commission sia 265: U. Luginbühl

El Bois Bienne

Conseil de fondation: Thomas Lädach

ET Industrie du bois

Conseil consultatif: Markus Lädach; Commission spécialisée et de
contrôle: Armin Brühwiler, Hanspeter Dahinden

CCT Délégation

T. Lädach, J.F. Rime, H. Streiff

SUVA-Forum Sécurité au travail

G. Studer, V. Meyer

Swiss Wood Innovation Network S-Win

Comité restreint: E. Schilliger; Mitglied: R. Weber

Fonds p.la recherche forest.et l'utilisa. du bois

Groupe d'experts: Ernest Schilliger

Projets et thèmes importants

Association Puits de CO₂ bois suisse

Présidente: K. Lehmann; Comité: Th. Lädach; Dir. H. Streiff;
Office de monitoring: U. Luginbühl.

BKW-IBS Partenariat énergétique

H. Streiff

Plan d'action exploitation du bois OFEV

H. Streiff

Mandats

Assoc. des Entrepreneurs Forestiers Suisse

H. Streiff, S. Nydegger, R. Weber

Association des scieries bernoises ASB

V. Meyer

Groupe spécialisé des imprégneurs VSHI

H. Streiff, S. Nydegger

Gr. spécialisé des fabricants de clôtures AFCS

H. Streiff, S. Nydegger

Groupe spécialisé bois d'industrie

H. Streiff

Groupe spécialisé bois collé

H. Streiff, U. Luginbühl

Administration TF FBE

H. Streiff, R. Weber

Actuariat Fonds du Bois FdB

V. Meyer

